

Mémoire de Master en management des entreprises et des organisations

Option : Innovation et Développement des Sociétés (IDS)

THEME :

PROBLEMATIQUE DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES : CAS DU PROJET POUR LE RENFORCEMENT DE L'AUTONOMISATION A KAYA POUR L'INCLUSION SOCIALE (RAKIS) MIS EN ŒUVRE PAR L'OCADES-KAYA

Présenté par
SOME Fadeniou

Directeur de mémoire
OUEDRAOGO W W Didier
Economiste planificateur
Chargé des programmes à
l'OCADES Kava

Examineurs
M. KOMBASSERE Guillaume,
Mme GUIENGUERE Débora

Année académique 2023-2024

Cohorte de septembre 2023

Remerciement

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans le concours d'un certain nombre de personnes que nous voudrions ici adresser notre profonde gratitude et nos vifs remerciements. Il s'agit de :

M. OUEDRAOGO W. W Didier, chargé des programmes à l'OCADES-Kaya, notre Directeur de mémoire, qui, malgré son emploi de temps très chargé, nous a toujours accompagné dans la réalisation de ce travail.

L'abbé Adelphe ROUAMBA, secrétaire exécutif diocésain de l'OCADES Kaya pour avoir autorisé et facilité le travail qui a abouti à la rédaction de ce document.

Le personnel de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE) et particulièrement au personnel de la formation professionnelle en ligne : madame Sylvie OUEDRAOGO/KIENOU, aux enseignants, tuteurs et tout le personnel administratif.

A l'ensemble du personnel de l'OCADES/SED Kaya, qui a contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

Résumé

Le projet RAKIS est un projet de développement qui a été mis en œuvre par OCADES Kaya avec l'appui financier de la Coopération Autrichienne pour le Développement (ADA). Il a permis l'accompagnement de 400 femmes dans la mise en place des activités génératrices de revenus (AGR) dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, la couture, la cuisine, le tissage et la transformation des produits locaux.

Cette étude a porté sur l'incidence de ce projet dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes bénéficiaires. L'objectif a été d'analyser les incidences économiques et sociales du projet RAKIS.

La méthode mixte a été utilisée dans cette étude, combinant les approches qualitative et quantitative pour la collecte et l'analyse des données primaires et secondaires. L'approche quantitative s'est focalisée sur le niveau d'amélioration des conditions de vie et aussi le niveau de changement de comportement des communautés. Quant à la démarche qualitative, en plus des questions sur le niveau d'amélioration des conditions sociales des femmes, elle s'est focalisée sur la pertinence et la durabilité des actions du projet.

Le projet a contribué à améliorer la situation économique des femmes en leur procurant un revenu financier. Ce qui leur permet de participer financièrement à la vie de leurs familles. En outre, elle contribue à réduire la pauvreté, et surtout à favoriser la participation des femmes aux cérémonies au sein des communautés. Néanmoins, des mesures d'accompagnement doivent être prises et mises en œuvre pour rendre les activités des femmes plus rentables.

ABSTRACT

The RAKIS project is a development project that was implemented by OCADES Kaya with financial support from the Austrian Development Cooperation (ADA). It enabled the support of 400 women in the implementation of income-generating activities (AGR) in the fields of agriculture, breeding, sewing, cooking, weaving and processing of local products.

This study focused on the impact of this project in improving the socio-economic conditions of women beneficiaries. The objective was to analyze the economic and social impacts of the RAKIS project.

The mixed method was used in this study, combining qualitative and quantitative approaches for the collection and analysis of primary and secondary data. The quantitative approach focused on the level of improvement in living conditions and also the level of change in community behavior. As for the qualitative approach, in addition to questions on the level of improvement in the social conditions of women, it focused on the relevance and sustainability of the project's actions.

The project contributed to improving the economic situation of women by providing them with financial income. This allows them to participate financially in the lives of their families. In addition, it contributes to reducing poverty, and above all to promoting the participation of women in ceremonies within communities. However, support measures must be taken and implemented to make women's activities more profitable.

Liste des abréviations

ADA	: Coopération Autrichienne pour le Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
BSONG	: Bureau de Suivi des Organisations Non Gouvernementales
CSL	: Culture Sport et Loisir
CSM	: Commerce et Services Marchands
DGCOOP	: Direction Générale de la Coopération
EEA	: Environnement, Eau et Assainissement
GAL	: Governance Administrative et Locale
FCFA	: Franc de la communauté Financière d’Afrique
IDH	: Indice de Développement Humain
IMF	: Institution de Micro Finance
INSD	: Institut National de la Statistique et du Développement
ITCH	: Infrastructures de Transport de Communication et d’Habitat
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civiles
PASP	: Production Agro-Sylvo-Pastorale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RAKIS	: Renforcement de l’Autonomisation à Kaya pour l’Inclusion Sociale
RI	: Recherche et Innovation
SED	: Secrétariat Exécutif Diocésain
SPONG	: Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
TEPS	: Travail, Emploi et Protection Sociale
TIA	: Transformation Industrielle et Artisanale
JDH	: Justice et Droits Humains

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires	21
Tableau 2: Partenaires intervenant dans le projet.....	21
Tableau 3: Répartition selon la catégorie d'âge	23
Tableau 4: Répartition selon le nombre d'enfants	23
Tableau 5: Répartition des bénéficiaires selon le métier exercé	27
Tableau 6: Besoin d'appui financier des époux pour satisfaction des besoins	32
Tableau 7: Evènement et nature du soutien apporté	33

Liste des figures

Figure 1: ONG intervenant dans les secteurs sociaux en 2021	7
Figure 2: ONG intervenant dans le secteur économique en 2021	8
Figure 3: ONG intervenant dans les autres secteurs en 2021	10
Figure 4: Organigramme de l'OCADES-Kaya	18
Figure 5: Répartition selon le statut matrimonial	24
Figure 6: Score de consommation alimentaire	29
Figure 7: Contribution des femmes aux soins sanitaires des ménages.....	30
Figure 8: Contribution des femmes à la scolarisation de leurs ménages	30
Figure 9: Contribution à l'habillement des membres du ménage	31
Figure 10: Prise de décision au sein du ménage.....	33

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
Chapitre I : Cadre théorique	3
I. Problématique.....	3
II. Objectifs de la recherche	4
III. Hypothèse de la recherche.....	4
IV. Revue de littérature	5
V. Conceptualisation	12
Chapitre II : Cadre méthodologique.....	14
I. Approche méthodologique	14
II. Présentation du cadre d'étude	16
III. Présentation du projet RAKIS.....	19
Chapitre III : Résultats de l'étude	23
I. Caractéristiques des femmes étudiées	23
II. Incidence du projet sur les conditions socioéconomiques.....	24
Chapitre IV : Discussion des résultats et recommandations	34
I. Discussion des résultats.....	34
II. Recommandations	39
Conclusion.....	40

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays sous développé situé au cœur de l'Afrique occidentale. Il présente les caractéristiques suivantes : environ un tiers de la population est alphabétisée avec un chômage généralisé, ce qui compromet les perspectives économiques de la grande population en âge de travailler ; une économie tributaire de l'agriculture avec le coton, les arachides, le sésame, le sorgho, le mil, le maïs et le riz comme principaux produits ; une population active (90%) œuvrant dans le secteur primaire et seulement 10% de cette population active dans le secteur tertiaire ou dans le secteur des services et un contexte sécuritaire difficile avec pour corollaire le ralentissement de l'activité de production en zone rurale surtout. Les femmes sont les plus vulnérables d'une telle situation économique. Les statistiques du dernier recensement national (2019) montrent que le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (51,8%) que chez les femmes (35,2%). Il y a clairement un taux de chômage disproportionnellement élevé chez les femmes, concentrées dans des emplois mal rémunérés du secteur informel, où elles sont fréquemment soumises à des travaux domestiques.

Pour résoudre ces difficultés qui entravent le développement du pays, les autorités et leurs partenaires initient des projets et programmes de développement. En effet, les différents gouvernements et leurs référentiels de développement (CSLP, SCADD, PNDS) qui se sont succédé à la tête de l'exécutif ont certes, travaillé à offrir aux populations surtout aux femmes des possibilités de se développer mais la situation n'a pas véritablement connu l'amélioration escomptée. La stratégie nationale d'accélération de l'éducation des filles couvrant la période 2012-2021 a un impact positif sur l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation dans tout le pays et a permis d'atteindre la parité entre les sexes au niveau primaire.

Dans la région du centre-nord en particulier, le problème d'insertion des femmes reste une préoccupation majeure pour les autorités et les acteurs du développement. En effet, selon les résultats du recensement national de 2019, le taux d'occupation ou d'emploi dans cette région est de 34,3%.

En vue d'accompagner l'Etat burkinabè dans l'insertion socioprofessionnelle des femmes, l'OCADES-Kaya en partenariat avec la Coopération Autrichienne pour le Développement (ADA), ont mis en place le projet de Renforcement de l'Autonomisation à Kaya pour l'Inclusion Sociale (RAKIS). Le projet a été mis en œuvre de 2021 à 2023. Afin d'analyser l'incidence des activités du projet sur les conditions socioéconomiques des femmes bénéficiaires, des études sont nécessaires. La présente étude, effectuée a pour but de

contribuer à la recherche dans ce domaine. Elle a pour thème : « ***problématique de l'autonomisation des femmes : cas du projet pour le renforcement de l'autonomisation à Kaya pour l'inclusion sociale (RAKIS) mis en œuvre par l'OCADES-Kaya*** ».

Pour réaliser cette étude, la méthode hypothético-déductive a été adoptée à travers une approche mixte (qualitative et quantitative). Les données primaires et secondaires issues de la collecte des données qualitatives et quantitatives ont permis de mener une analyse critique. Le présent mémoire s'articule autour des points suivants : la problématique, la revue de littérature, la définition des concepts, la méthodologie de l'étude, la présentation des résultats et l'analyse, les recommandations et la conclusion.

Chapitre I : Cadre théorique

La problématique de l'amélioration des conditions de vie des femmes est d'actualité. Des recherches sont menées pour évaluer les effets voire l'impact des différents projets et programmes sur la situation des femmes. Ce chapitre a pour objectif de présenter la problématique, les objectifs, les hypothèses, la revue de littérature et de clarifier certains concepts utilisés.

I. Problématique

La pauvreté est l'un des problèmes majeurs des pays en voie de développement de façon générale et les pays de l'Afrique subsaharienne en particulier. Elle touche une partie importante de la population des pays africains. Selon la Banque mondiale, 41% de la population de l'Afrique subsaharienne vivaient en 2018 sous le seuil de pauvreté.

Le Burkina Faso, pays sahélien dont l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture, classé 184^e sur 191 pays (selon le rapport 2021-2022 de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), fait face aussi aux problèmes de pauvreté. Plus de 43, 2% de sa population vit en dessous du seuil national de pauvreté (247 806 FCFA par personne et par an) selon les résultats de l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) réalisée par l'INSD en 2021. Cependant l'on remarque une discrimination selon l'état matrimonial, la région, le sexe et selon le niveau d'instruction. En effet, les stéréotypes qui peuvent être qualifiés de sexistes, persistent et continuent de jouer un rôle important dans la vie politique, économique et privée, compromettant ainsi la promotion de l'égalité des sexes. Les femmes surtout en milieu rural subissent des violences de tous ordres (moral, physique, matériel,). Elles sont quasiment victimes de discrimination par un système qui ne leur permet pas de prendre des décisions concernant leur éducation, leur emploi, leur santé (reproduction ou la planification familiale).

Également en ce qui concerne l'accès au crédit, les femmes sont également marginalisées. Les banques et les institutions financières hésitent à accorder des prêts / crédits aux femmes issues du milieu rural car elles sont considérées comme un risque en raison de leur incapacité à utiliser des terres ou des biens en garantie (car elles ne sont souvent pas propriétaires). Les femmes sont obligées de renoncer aux crédits ou doivent payer des taux d'intérêt élevés. Ce faible accès aux institutions financières emprisonne les femmes dans un cycle de pauvreté.

Au regard de cette situation, l'Etat burkinabè, déploie des efforts en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations en général et particulièrement les femmes et ce au travers

des projets et programmes de développement. Ces actions étatiques sont accompagnées par des ONG et associations où, les besoins en assistance restent toujours considérables et diversifiés pour les populations. Au Burkina Faso, il existe une multitude d'ONG qui interviennent dans le domaine du développement comme dans celui des urgences dans l'optique d'accompagner les populations vulnérables particulièrement les femmes. Cependant malgré les efforts de ces organisations, l'impact socioéconomique de leurs actions sur les personnes vulnérables reste mitigé. Notre réflexion, s'inscrit dans un contexte bien précis et porte sur l'impact socioéconomique des projets de développement sur les bénéficiaires. Précisément, sur un projet de développement mise en œuvre par OCADES SED Kaya.

Notre recherche s'articule autour de la problématique suivante : quelle est l'incidence socio-économique du projet RAKIS sur les femmes bénéficiaires ?

De façon spécifique, il s'agit de savoir :

Dans quelle mesure les revenus engrangés par le projet permettent-ils aux femmes bénéficiaires d'améliorer leur condition économique ?

Quelle est l'incidence du projet dans l'amélioration des conditions sociales des femmes bénéficiaires ?

II. Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette étude est d'analyser les incidences économiques et sociales de la mise en œuvre du projet RAKIS par l'OCADES-Kaya

De façon spécifique, il s'agit de :

- évaluer l'amélioration des conditions économiques des femmes bénéficiaires
- analyser l'influence des activités menées par les bénéficiaires sur leurs conditions sociales

III. Hypothèse de la recherche

Hypothèse principale H :

Le projet RAKIS a contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiaires.

Hypothèses secondaires

H1 : Les activités menées par les femmes grâce au projet améliorent leurs conditions économiques.

H2 : Les revenus générés par les activités contribuent à l'amélioration des conditions sociales des femmes bénéficiaires.

IV. Revue de littérature

Comme le soulignent Quivy et Campenhoudt (1995) « *Elle concerne les lectures préparatoires qui servent à s'informer des recherches déjà menées sur le thème du travail et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elle* ». La revue de littérature permet au chercheur d'avoir les différents points de vue qui ont été développés par les autres auteurs sur son thème d'étude.

1. La genèse des projets de développement

L'installation des premières ONG coïncide avec le début des années 1960. Cependant « *suite à la sécheresse dont a souffert le Burkina Faso au début des années 70, les ONG ont accru leur présence et ont, de ce fait, ressenti le besoin de se regrouper au sein d'une structure privée. Le 1^{er} janvier 1975, 17 ONG donnent naissance au SPONG. Ce secrétariat permanent, premier collectif d'ONG au Burkina Faso, se fixe pour objectifs un rôle de coordination et d'interface avec le Gouvernement burkinabè, les organismes donateurs (gouvernementaux ou non) et les organisations membres* » (Piveteau, 1994). Les ONG étaient focalisées sur des actions sanitaires et de distributions de vivres.

Les années 80 sont marquées par l'arrivée au pouvoir, le 4 août 1983, du régime révolutionnaire de Thomas Sankara. Le nouveau gouvernement en place invite les ONG à s'engager résolument dans le développement économique des populations. Dans le but de satisfaire la demande des ONG, qui souhaitaient un interlocuteur au sein du gouvernement, le Bureau de suivi des ONG (BSONG) a été créé le 08 mai 1984. Cet acte est perçu par les organismes concernés comme une volonté manifeste des autorités d'intégrer les ONG au processus de développement du pays. L'ouverture des pouvoirs publics en leur faveur, les orientations nationales comme, par exemple, la priorité donnée à l'hydraulique villageoise concrétisée par la transformation du secrétariat d'Etat chargé de l'hydraulique en véritable ministère de l'Eau par décret du 31 août 1984, combinées à une nouvelle situation d'urgence, expliquent largement l'affluence des ONG durant cette période. On ne dénombre, parmi celles qui sont actives aujourd'hui au Burkina Faso, que 3 créations d'ONG nationales entre 1984 et 1987 alors que plus de 36% des ONG françaises se sont installées au cours de ces mêmes années. On peut considérer les années 80, comme l'année d'engagement des ONG dans les actions de développement au Burkina Faso.

Ces dernières années, le nombre des ONG ne cesse de croître au Burkina Faso surtout avec la situation sécuritaire et humanitaire que vit le pays. « *Sur la période 2017 à 2022, on note une tendance haussière du nombre d'ONG sur le territoire national. En effet, ce nombre est passé*

de 312 à 385 soit une évolution globale de 23,4%. Toutefois, le nombre d'ONG actives a enregistré une baisse entre 2017 et 2020 » (DGCOOP, 2023). En effet, depuis 2015 le Burkina traverse une situation sécuritaire difficile entraînant des pertes en vie humaine, des destructions de biens et des déplacements des populations. Cette situation ne laisse pas indifférents les organisations non gouvernementales et associations qui interviennent auprès de l'Etat Burkinabé afin de pouvoir subvenir aux besoins élémentaires des personnes déplacées internes.

2. Répartition des ONG par secteur

a) Secteurs sociaux

Selon le rapport de DGCOOP de décembre 2023 sur les ONG, plusieurs ONG/AD et Fondations interviennent dans les secteurs sociaux. Dans l'éducation et la formation, sur l'ensemble des organisations du secteur en 2021, soixante-quatorze (74) s'intéressent au « Parrainage » des élèves et soixante-sept (67) aux « Infrastructures et/ou matériel scolaire ». En revanche, l'enseignement technique est le moins nanti du secteur avec seulement sept (7) ONG/AD et Fondations. Quant au domaine de la santé, les ONG/AD et Fondations qui y interviennent sont plus nombreuses dans les activités en lien avec la « Prévention et soins de santé primaire » et « Infrastructures et/ou équipements sanitaires » avec respectivement cinquante-sept (57) et quarante-trois (43) ONG/AD et Fondations. Cependant, seulement onze (11) ONG/AD et Fondations mènent des activités relatives à « l'assistance médicale d'urgence ». Les ONG/AD et Fondations intervenant dans le secteur « TEPS » sont regroupées en six (06) domaines d'activités avec une affluence autour des activités relatives aux « Personnes vulnérables » et aux « Secours (réfugiés et déplacés) » avec respectivement soixante-dix (70) et cinquante-cinq (55). Toutefois, dans ce secteur, seulement vingt (20) ONG/AD et Fondations interviennent dans l'emploi.

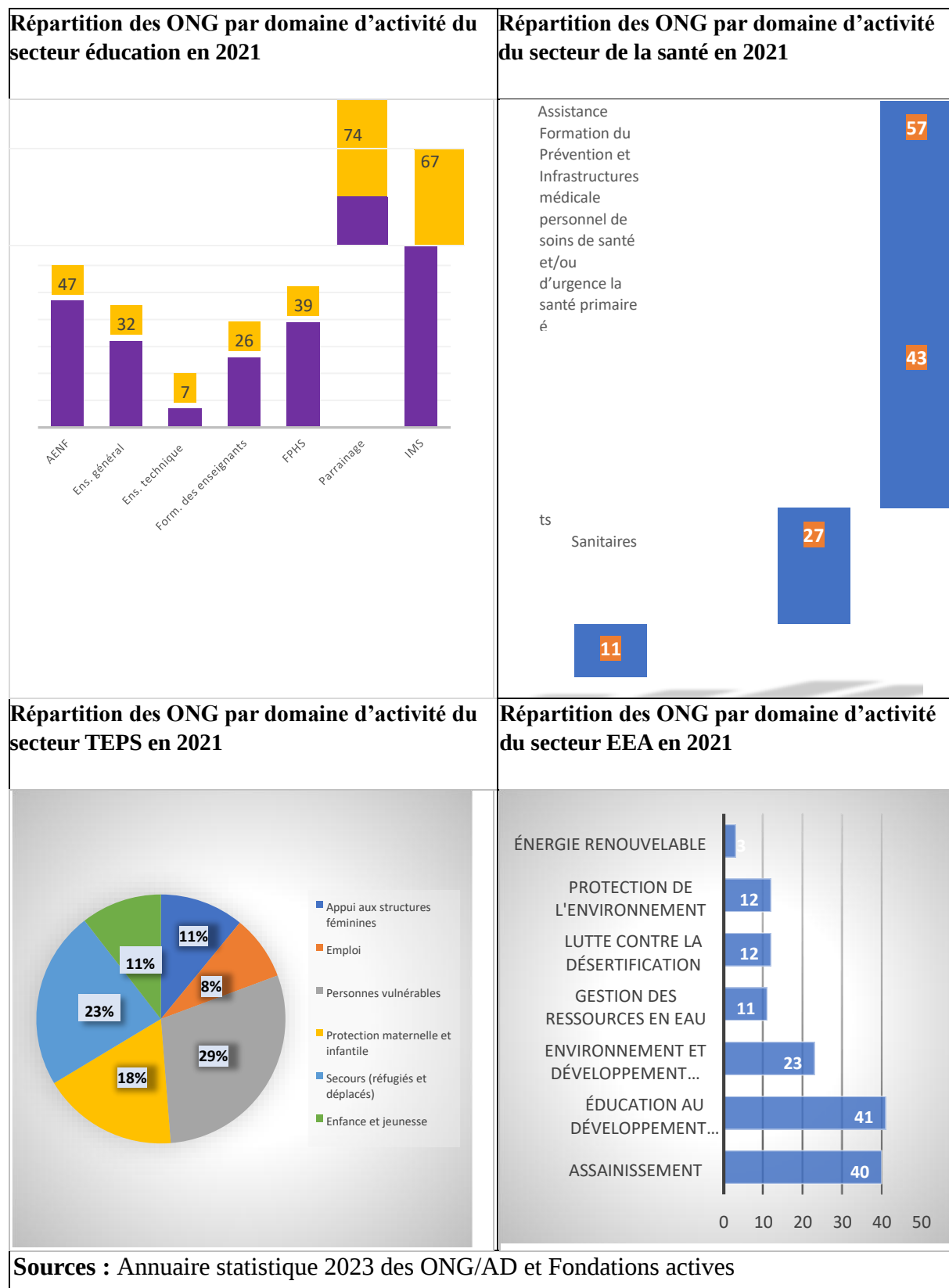
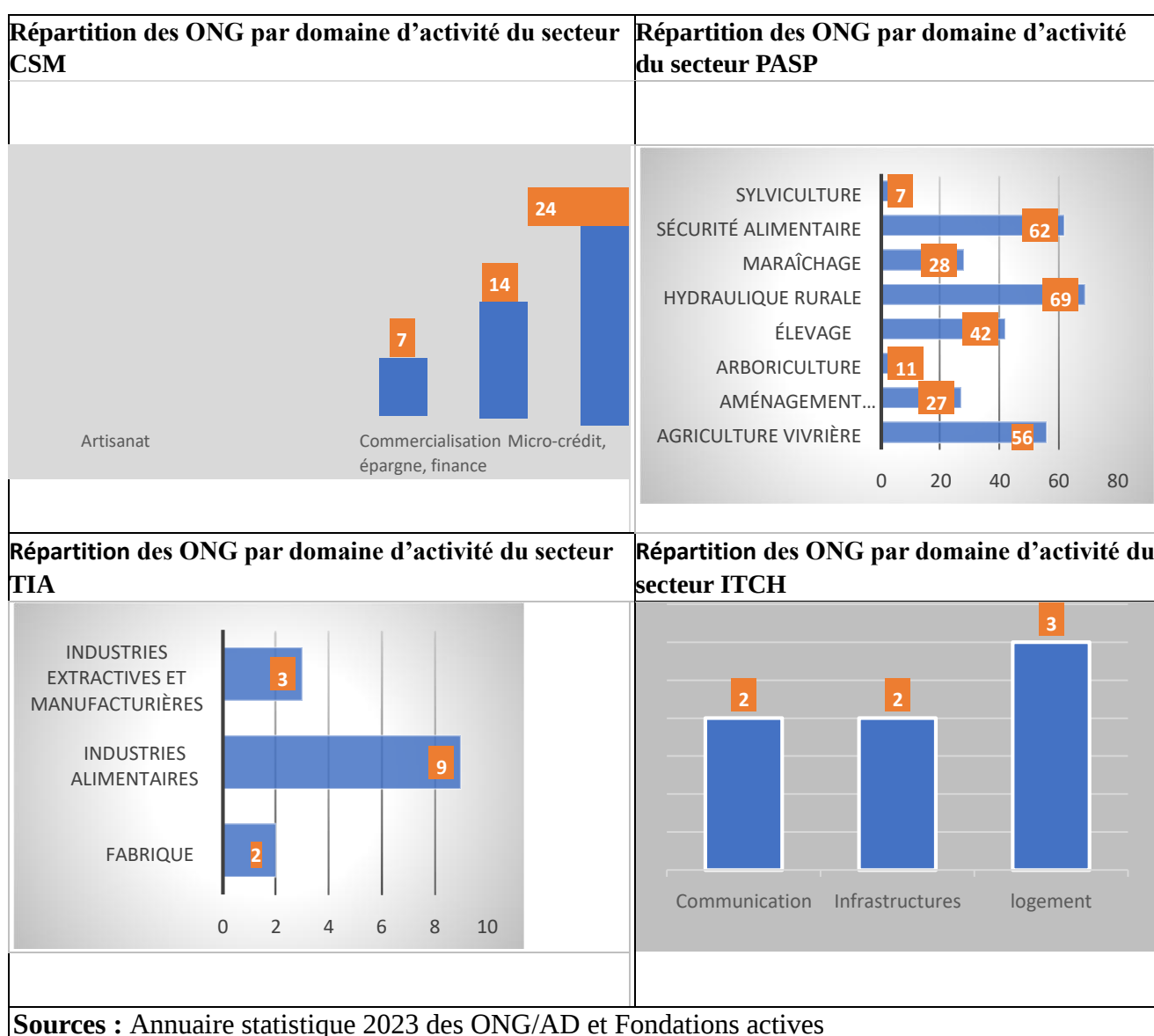


Figure 1: ONG intervenant dans les secteurs sociaux en 2021

b) Secteur économique

Sur le plan économique, les ONG et associations de développement se sont focalisées sur les activités relatives au « Micro-crédit, épargne, finance avec vingt-quatre (24) et à la « Commercialisation » avec quatorze (14). Plusieurs organisations de développement sont beaucoup plus présentes dans le secteur « *Production Agro-Sylvo-Pastorale dont une grande partie dans les activités relatives à l'Hydraulique rurale, la Sécurité alimentaire et l'Agriculture vivrière avec des effectifs respectifs de 69, 62 et 56 en 2021* » (DGCOOP; 2023). En revanche, les ONG/AD et Fondations intervenant dans la « Sylviculture » et l'arboriculture sont les moins nombreuses avec des effectifs respectifs de sept (7) et de onze (11). Quant au secteur Transformation Industrielle et Artisanale (TIA), seulement 9 ONG/AD et Fondations interviennent dans le domaine « Industries alimentaires ».

Le secteur Infrastructures de Transport de Communication et d'Habitat (ITCH), a enregistré seulement trois (3) ONG/AD et Fondations qui ont mené des activités en lien avec le « Logement ».



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

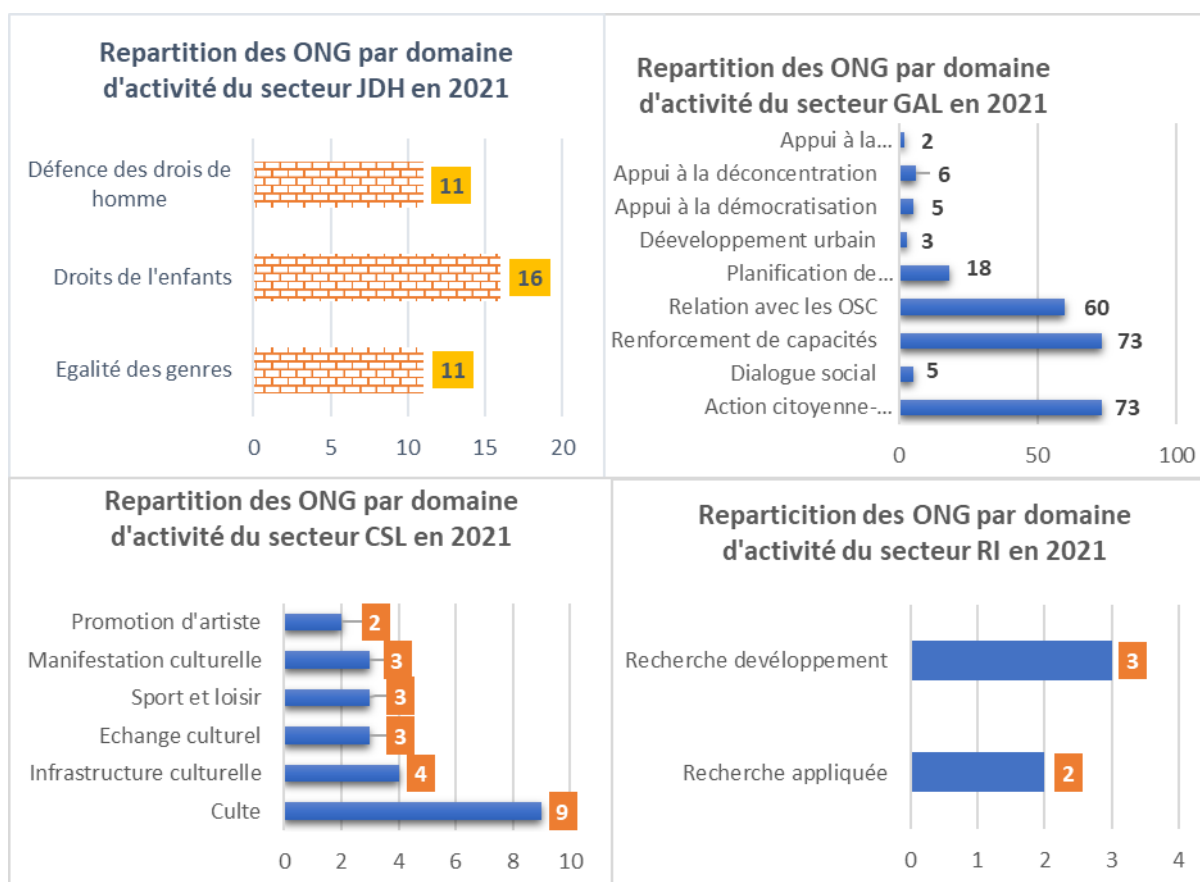
Figure 2: ONG intervenant dans le secteur économique en 2021

c) Les autres secteurs

Dans le secteur Justice et Droits Humains (JDH), les ONG/AD et Fondations qui y interviennent s'intéressent à des activités relatives à l'égalité des genres ; aux « Droits de l'enfant » et à la « Défense des droits de l'Homme ». En 2021, seize (16) ONG/AD et Fondations exerçaient dans des activités en lien avec les Droits de l'enfant et onze (11) dans chacune des deux (2) autres.

Le Secteur « Gouvernance Administrative et Locale (GAL) » quant à lui compte neuf (9) domaines d'activités en 2021. Les plus importants sont l'action citoyenne-plaidoyer/lobbying, le renforcement des capacités et les relations avec les OSC avec respectivement soixante-treize (73) et soixante (60) ONG/AD et Fondations.

S'agissant du secteur Culture Sport et Loisir (CSL), on dénombre six (6) domaines d'activités. Les ONG/AD et Fondations sont principalement présentes dans les domaines d'activités « Culte » et « Infrastructures culturelles » avec respectivement neuf (9) et quatre (4) en 2021. Au Burkina Faso, les ONG/AD et Fondations se sont peu intéressés au secteur « RI ». En effet seulement trois (3) ONG/AD et Fondations étaient dans la « Recherche-développement » et deux (2) dans la « Recherche appliquée ».



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

Figure 3: ONG intervenant dans les autres secteurs en 2021

3. ONG : instrument de développement

Les projets de développement offrent des possibilités de sortir de la pauvreté dans les pays sous-développés. Ils détiennent d'énormes atouts à savoir la prise en compte des besoins des bénéficiaires dans la conception et surtout l'implication des parties prenantes dans leur mise en œuvre.

En effet, il convient de souligner que de nombreux auteurs abordent la contribution des projets de développement aussi bien en milieu rural qu'en milieu périurbain en lien avec la recherche d'un revenu supplémentaire. La principale raison de ces projets reste la quête d'un mieux-être des populations afin de subvenir à leurs besoins et ceux de leur progéniture.

Ainsi Autissier V. (1994) dans « projets maraîchers des ONG au Burkina Faso : Une évaluation économique » explique que les gains économiques du maraîchage sont variables selon le statut de l'exploitant. Pour l'auteur il existe quatre types d'exploitants classés par ordre croissant de bénéfices dégagés. On a donc :

- Les maraîchers amateurs qui considèrent le maraîchage comme un moyen de consommer des légumes. Ils investissent peu sur des superficies minimales. Le cycle de

production est court entre novembre-Décembre à Février-Mars. Une part importante de la production est autoconsommée ou distribuée, le surplus n'étant commercialisé que sur le marché du village le plus proche.

- Les maraîchers performants se caractérisent par la faiblesse des moyens techniques dont ils disposent. Néanmoins, ils font des efforts réels afin de diminuer la pénibilité de cette activité en vue d'accroître les revenus créés et d'étendre leur réseau de commercialisation.
- Les maraîchers anti-risques à l'inverse des maraîchers performants, ceux-là travaillent dans de bonnes conditions (arrosage facile, potentialités plus importantes). Ils utilisent le potentiel dont ils disposent sans hésiter à investir du temps et de l'argent afin de développer leur activité. Ce qui fait du maraîchage leur première source de liquidité.
- Les maraîchers expérimentés qui emploient des salariés, réalisent des investissements, choisissent les espèces à produire en fonction de leur rentabilité. Le maraîchage procure à ces producteurs, l'essentiel de leur revenu annuel puisque celui-ci peut atteindre des centaines de milliers de FCFA.

L'analyse de Autissier n'est pas orientée sur les changements sociaux induits et la destination des revenus de ces producteurs. En effet, le rapport d'Agrisat (2009) in Ouédraogo Albert (2013), dans sa partie consacrée à l'analyse financière fait ressortir que les trois catégories (producteur, commerçant grossiste et commerçant détaillant) font des bénéfices, avec toutefois, une forte concentration des bénéfices au niveau des commerçants grossistes. Il ressort donc que la filière fruits et légumes est considérée comme une source importante de revenus. Par exemple, les revenus globaux versés à l'union des coopérateurs du Bam (Uco-Bam) pour la campagne 1990-1991 sont de cinquante et un million neuf cent quatre-vingt-onze mille trois cent quarante-cinq (51.991.345) FCFA pour un revenu moyen de quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante-huit (98.948) FCFA par producteur. Cette somme représente environ 80% des revenus moyens annuels des populations dans la région à cette période (Ouédraogo, 1993).

Kaboré D. (2007) souligne également l'impact positif des projets de développement. En effet, à travers ses travaux sur les cultures de contresaison financé par un projet, il affirme que ces cultures dégagent des revenus bruts par hectare élevés. Il fait le classement suivant : les revenus bruts par hectare dégagés par la pomme de terre sont de huit millions trois cent soixante-neuf mille deux cent soixante-deux (8.369.262) FCFA et trois millions cinq cent trente-quatre mille neuf cent quarante-huit (3.534.948) pour l'oignon.

En définitive, tous ces auteurs concordent à dire que les ONG à travers les projets de développement constituent un levier nécessaire et primordial de l'augmentation des revenus, et de la création d'emplois et par conséquent contribuent à améliorer le bien-être des ménages des individus bénéficiaires.

V. Conceptualisation

Pour lever toute équivoque dans la compréhension de notre travail, il y a lieu de passer en revue un certain nombre de concepts clés à savoir, le projet de développement, l'autonomisation.

1. Projet de développement

Le projet de développement est un concept clé dans notre étude dans la mesure où il s'agit de mesurer l'incidence socio-économique d'un projet de développement sur les bénéficiaires. Cependant avant de définir ce concept, il nous est judicieux de définir d'abord celui du « projet » et du « développement ».

2. Projet

D'après le « Project Management Institut » (PMI) cité par Nolex FONTIL : *« Un projet est toute activité réalisée une seule fois, dotée d'un début et d'une fin déterminée et qui vise à créer un produit ou un savoir unique. Il peut nécessiter la participation d'une seule ou de milliers de personnes. Sa durée peut être de quelques jours ou de plusieurs années. Il peut être entrepris par une seule organisation ou par un groupe d'organismes intéressés. Il peut s'agir de quelque chose d'aussi simple que l'organisation d'un événement d'une journée ou d'aussi complexe que la construction d'un barrage sur une rivière »*

3. Développement

Pour Nolex FONTIL, le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre conscience en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation politique, économique et sociale. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer.

4. Projet de développement

Pour Nolex FONTIL (2009), un projet de développement peut être défini comme une action réalisée dans un objectif socio-économique orienté vers la satisfaction d'un besoin collectif de base (alimentation, santé, éducation, travail, infrastructures de base, information, connaissances, etc.) d'une communauté d'hommes et de femmes leur permettant de s'épanouir dignement. « Il tente d'en valoriser les qualités (ressources, atouts, valeurs), d'en minimiser les handicaps, d'en contourner les contraintes. ». Il implique des groupes d'intérêts divers notamment des membres de la communauté, les autorités locales et des agents externes d'appui technique et financier.

Dans le cadre de cette étude, le projet de développement est défini comme un ensemble d'actions menées par une ou plusieurs personnes, combinant des moyens divers (humains, matériels, financiers, techniques, etc.) et des méthodes, de façon efficace et efficiente, dans un temps et un espace donné, impliquant des acteurs multiples, en vue d'atteindre un objectif spécifique préalablement défini, à la satisfaction de l'ensemble des acteurs.

5. Autonomisation financière

Il existe plusieurs définitions du concept d'autonomisation provenant de différents auteurs. Ces définitions dépendent de la cible et de la dimension visée. Cependant ces définitions présentent de grandes similitudes. Comme le montrent les travaux de Malhotra et al. (2002), malgré la multiplicité des terminologies utilisées, quelques mots-clés ou notions ressortent et permettent de définir le concept d'autonomisation de la femme. Ces mots sont : « options », « choix », « contrôle », « pouvoir », « agence », « libération », « participation », « mobilisation », « auto-direction », « autodétermination » et « confiance en soi ».

Cependant l'autonomisation financière renvoie à l'accès des emplois décents, lesquels emplois permettent de générer des ressources financières pour les femmes. Ces revenus sont utilisés librement par les femmes pour la satisfaction de leur besoin. Dans le contexte de cette étude, l'autonomisation financière des femmes est un processus par lequel les bénéficiaires du projet (femmes) prennent le contrôle de leurs destinées, c'est-à-dire choisissent le métier dans lequel elles veulent exercer, acquièrent des capacités, gagnent de l'assurance, génèrent des ressources financières à travers leurs activités, contrôlent des ressources et participent à la gestion de leur ménage.

Chapitre II : Cadre méthodologique

Ce chapitre explique la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats de l'étude. Il présente également la structure d'accueil et le projet sur lequel l'étude est menée. En effet, une bonne connaissance de la structure d'accueil et du projet permet de mieux affiner l'analyse.

I. Approche méthodologique

Dans cette étude, il a été utilisé à la fois les méthodes qualitative et quantitative. Le choix de la démarche qualitative s'est expliqué par le fait qu'elle permet de comprendre les relations sociales existantes entre la communauté et les femmes bénéficiaires du projet. Quant à la méthode quantitative, elle a permis d'évaluer le niveau d'amélioration des conditions de vie et aussi le niveau de changement de comportement des communautés à l'égard des femmes bénéficiaires.

La recherche documentaire étant incontournable dans tout travail de recherche, il a nous permis de collecter des données secondaires relatives à l'objet de notre étude et aussi à la méthodologie de recherche. Internet ainsi que des bibliothèques numériques ont été d'abord consulté et ensuite les archives de l'OACDES-Kaya. Les principaux documents exploités sont les ouvrages généraux, les articles, les thèses, les mémoires, les rapports. Cette revue a permis de faire le point sur les informations existantes.

1. Echantillonnage et échantillon

La population d'enquête est l'ensemble des personnes directement concernées par l'étude. Pour cette étude, la population d'enquête est constituée des 400 femmes qui ont été accompagnées par le projet RAKIS. Cependant un accent a été mis sur les bénéficiaires des communes de Kaya et de Korsimoro au regard des contraintes telles que le peu de temps alloué à l'exécution du travail, l'insuffisance des moyens financiers et matériels dont nous disposons. Un échantillon de 100 bénéficiaires a été prélevé sur l'ensemble des bénéficiaires des communes de Kaya et Korsimoro et la taille de l'échantillon a été calculée selon la formule suivante :

$$n = \frac{tp^2 \times P(1 - P) \times N}{tp^2 \times P(1 - P) + (N - 1) \times y^2}$$

Avec n = la taille de l'échantillon, tp = coefficient de la marge associée à y , P = le degré d'homogénéité, y = la marge de l'erreur, N = la taille de la population.

Ayant à notre disposition une base de données des bénéficiaires du projet, les personnes à interviewer ont été choisies de façon aléatoire.

2. Technique et outils de collecte

En ce qui concerne les techniques de collecte de données, le questionnaire, l'entretien et la revue documentaire ont été utilisés.

Selon Quivy R et Van Campenhoudt V L (1995), « *l'enquête par questionnaire consiste à poser des questions aux répondants relatives à leur situation sociale, à leur attitude à l'égard d'opinions ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème qui intéresse les chercheurs* ». Cette technique a été utilisée pour collecter les données primaires auprès des bénéficiaires directes du projet. Le questionnaire a été élaboré sur la base des hypothèses formulées et a été administré à la population cible. Il est composé de questions fermées et de questions ouvertes.

Selon Quivy R et Van Campenhoudt V L (1995), l'entretien est un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs. Il consiste donc à interroger des personnes sur leurs idées, leurs connaissances, leurs opinions, leurs actes, leurs expériences à propos d'un objet d'étude. Dans notre étude, il s'est fait avec les femmes bénéficiaires, constituées en group (focus group) ainsi qu'avec la chargée et le chargé de suivi évaluation du projet. En effet, ces derniers sont plus habilités à donner des informations sur la gestion du projet.

3. Déroulement de l'enquête

La collecte des données sur le terrain s'est déroulée du 05 au 12 octobre 2024 dans les villages d'intervention du projet. Les données quantitatives ont été collectées avec des smartphones et synchronisées sur la plateforme Kobo toolbox. Quant aux données qualitatives, des prises de notes ont été faites lors des focus groups et des entretiens individuels.

4. Traitement et analyse

A l'issue de la collecte, les données ont été exportées vers Excel et ont fait l'objet d'épure. Le traitement a été fait sous le logiciel Statistical Package Social Sciences 21 (SPSS 21) et les tableaux et graphiques sur Excel. Les tableaux et graphiques ainsi obtenues ont été exportés dans Word pour l'analyse.

Quant aux données qualitatives, les opérations suivantes ont été effectuées : l'analyse de contenu et le traitement thématique.

II. Présentation du cadre d'étude

Le début de la Caritas Burkina remonte dans les années 1956 avec l'installation de la délégation voltaïque du Secours. Cette organisation fera place à la Caritas Voltaïque en 1961. L'année 1973 voit la naissance du Bureau d'Etudes et de Liaison (BEL). L'OCADES a été créée le 5 février 1998 par la fusion du BEL et de la Caritas. Elle a été reconnue officiellement comme une association apolitique à but non lucratif le 25 mai 1998 sous le récépissé n°98181/MAT/SG/DGAT/PLPAJ. Elle couvre l'ensemble du territoire national avec quinze (15) bureaux diocésains et plus de deux cents (200) Equipes Paroissiales d'Animation (EPA). L'OCADES/Kaya est un démembrement de l'OCADES Caritas Burkina, créée le 05 janvier 2000 comme organe de la pastorale sociale par Monseigneur Thomas KABORE, Evêque de Kaya à l'époque. Par conséquent comme tous les autres démembrements, il poursuit le même but, les mêmes objectifs et missions que l'OCADES Caritas Burkina.

1. Buts de l'OCADES

L'OCADES Kaya s'inspire des valeurs évangéliques et des principes directeurs de l'enseignement social de l'Eglise. Elle a pour but :

- de renforcer au sein de la famille humaine au Burkina Faso et ailleurs, un réel esprit d'amour et de solidarité à travers une pastorale de promotion humaine intégrale ;
- d'œuvrer dans le développement en vue du bien-être des personnes et des communautés humaines ;
- de veiller au respect et à la sauvegarde de la nature.

2. Objectifs

L'OCADES Kaya a pour objectifs de :

- promouvoir le développement humain intégral de toute personne humaine et de toutes les communautés ;
- faire rayonner la charité chrétienne à travers la solidarité et le partage ;
- promouvoir une prise en charge responsable des institutions, des initiatives et œuvres de promotion humaine par les fidèles et les personnes de bonne volonté.

3. Valeurs

Pour réaliser sa vision, l'OCADES Kaya se base sur les valeurs suivantes : l'option préférentielle pour les pauvres ; la dignité de la personne humaine ; la protection des biens de la création ; la responsabilisation des populations ; la proximité aux personnes- la compétence du cœur ; la complémentarité homme-femme ; la transparence- et la justice sociale.

4. Missions

Pour atteindre ses objectifs le Secrétariat Exécutif Diocésain de Kaya (SED-Kaya) a pour missions :

- ❖ d'appuyer et de coordonner toute initiative de développement intégral des personnes et des communautés ;
- ❖ de susciter des initiatives et d'élaborer des stratégies d'intervention responsable dans les actions de la pastorale sociale au Burkina Faso ;
- ❖ d'assurer une meilleure maîtrise des méthodes et techniques de gestion du développement ;
- ❖ d'assurer la communication au développement humain intégral et à l'éducation des populations à l'auto prise en charge ;
- ❖ de représenter l'Église catholique du Burkina auprès des institutions de l'État et auprès des structures locales, régionales et internationales œuvrant dans le développement humain intégral ;
- ❖ de développer un système d'information et de recherche en matière de développement humain intégral permettant de suivre et de faire évoluer positivement les actions de terrain.

5. Organisation et fonctionnement

L'OCADES Kaya est un démembrement de OCADES CARITAS BURKINA mais jouit d'une autonomie dans son fonctionnement. Elle est structurée autour des organes suivants :

- le Conseil Diocésain de l'OCADES (équivalent à l'Assemblée Générale)
- le Conseil de gestion (Conseil d'administration, organe de suivi-contrôle) ;
- le Secrétariat Exécutif Diocésain (Organe d'exécution et de direction).

Le Secrétariat Exécutif Diocésain est animé par :

- le Secrétaire Exécutif Diocésain (SED) ;
- les deux départements (Finances et programmes) ;
- les chefs de services (Service achat et logistique ; service d'urgence, service de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage, service comptabilité, service santé nutrition et inclusion, service ressources humaine, service promotion féminine genre et service développement durable) ;
- les chefs de projets ;
- les animateurs ;
- le personnel de soutien.

6. Domaines d'intervention

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Gestion des ressources naturelles

Réponse d'urgence face aux crises humanitaires

Education, santé, eau hygiène et assainissement

Femme, jeunesse et famille

Gouvernance

Microfinance

7. Organigramme

L'organigramme du secrétariat exécutif diocésain de Kaya (OCADES Kaya) se présente comme suit :

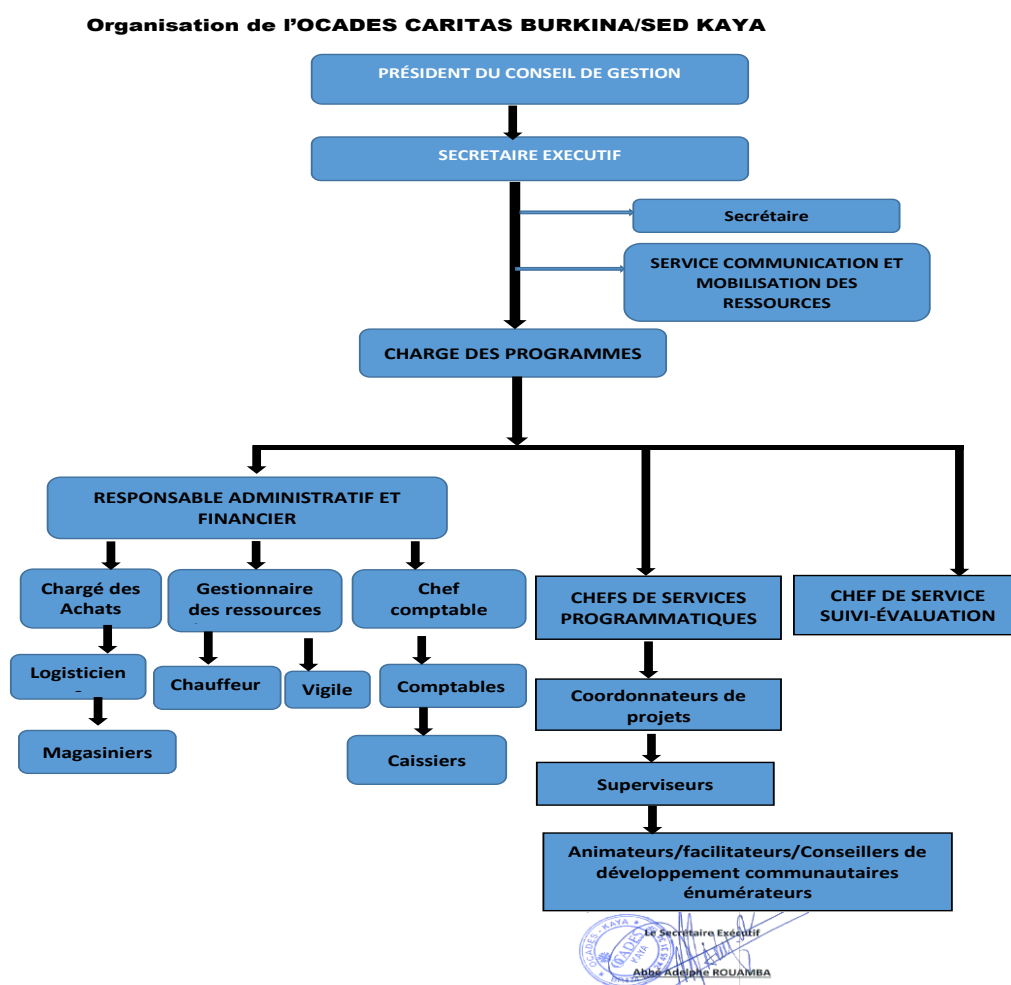


Figure 4: Organigramme de l'OCADES-Kaya

III.Présentation du projet RAKIS

1. Contexte et justification

Dans la région du Centre Nord du Burkina Faso, les femmes représentent 52,6% de la population totale et 53,1% de ces femmes sont en chômage contre 42,9% des hommes (RGPH 2019). Selon l'Annuaire statistique 2016 du Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité nationale, la plupart des femmes de la région se consacrent au travail domestique (63,1%).

En outre, le recensement national (2006) montre qu'il y'a plus d'hommes que de femmes handicapées (respectivement 52,4% et 33,6%) mais la plupart de ces femmes se consacrent au travail domestique (16,0% contre 1,8% pour les hommes).

D'une manière générale, d'importantes disparités entre les sexes persistent. Les femmes et les filles sont défavorisées dans de nombreux domaines et ne bénéficient pas des mêmes opportunités que les garçons et les hommes.

Bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans le domaine de la production, de la transformation et contribuent donc essentiellement à l'amélioration des conditions de vie des familles et de la communauté et à la réduction de la pauvreté, les femmes restent discriminées quant à leur accès à l'éducation, aux ressources, à la prise de décision, aux opportunités et aux connaissances (formations professionnelles).

Face à cette situation, OCADES Kaya en collaboration avec ses partenaires dont Coopération Autrichienne pour le Développement, Light for the World et la Caritas Innsbruck, ont décidé de conjuguer les efforts pour accompagner l'Etat du Burkina Faso dans l'assistance des femmes. Cela à travers le projet de **Renforcement de l'Autonomisation à Kaya pour l'Inclusion Socioéconomique (RAKIS)** des femmes vulnérables, femmes handicapées dans la Région du Centre Nord, au Burkina Faso. Le projet a été défini sur une période de 3 ans allant du 1er juillet 2020 au 30 Juillet 2023.

2. Description des objectifs

- **Objectifs**

- ✓ Objectif général

Contribuer à la réduction des inégalités de genre par l'accès à un travail décent au profit des femmes des groupes les plus vulnérables et marginalisés de trois communes de la région du Centre Nord (Kaya, Korsimoro et Boussouma)

- ✓ Objectifs spécifiques

De façon spécifiques, il s'agira pour le projet de :

- améliorer les moyens d'existence d'au moins quatre cents (400) femmes des groupes vulnérables et marginalisés dans 3 communes de la région du Centre-Nord ;
- réduire la discrimination envers les femmes des groupes vulnérables et marginalisés en matière d'accès à un travail décent dans 3 municipalités de la région Centre-Nord.

3. Résultats attendus

Les femmes des groupes vulnérables et marginalisés ont acquis les compétences techniques, professionnelles et de gestion nécessaire pour renforcer durablement leurs moyens de subsistance ;

L'accès aux actifs productifs nécessaires pour les femmes des groupes vulnérables et marginalisés pour la mise en place de leurs idées d'entreprise est amélioré ;

Les populations connaissent, reconnaissent et apprécient mieux le potentiel et la valeur des femmes des groupes vulnérables et marginalisés en tant que contributeurs actifs à l'économie locale ;

Les populations des communes bénéficiaires ont un regard/attitudes de plus en plus valorisant des personnes vulnérables et marginalisées ;

Des initiatives favorables à l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées sont conduites (plaidoyer, sensibilisation, formation, etc.) ;

Les personnes vulnérables et marginalisées apprécient positivement leur inclusion socio-économique dans leurs communautés respectives.

4. Population cible

Le projet a été mis en œuvre dans la région du centre-nord qui couvre les provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga. Plus précisément, un focus a été mis sur les femmes des groupes vulnérables et marginalisées dans trois communes de la province du Sanmatenga à savoir Kaya, Boussouma et Korsimoro. Il s'est agi d'accompagner les femmes qui, pour raisons différentes (femmes handicapées, mères célibataires, veuves, mères d'enfants handicapés, épouses d'hommes handicapés, femmes déplacées, etc.) sont discriminées par les communautés et, par conséquent, n'ont pas un accès égal aux services sociaux de base, aux ressources productives et aux opportunités de croissance.

Les ménages de personnes déplacés internes (10%) logeant au sein des communautés ont été retenus parmi les bénéficiaires directs du projet.

5. Bénéficiaires directs

Tableau 1: Répartition des bénéficiaires

N°	Actions	Nombre de bénéficiaires	Commentaires
1	Formation formelle certifiantes au niveau national	20	Des jeunes filles désireuses issues des villages cibles d'une part, d'autre part quelques jeunes déjà inscrite mais manquant de moyens pour achever leur formation
2	Formation informelle en production maraichère	60	Production maraichère auprès d'une retenue d'eau et potager privé
3	Formation formelle certifiantes au niveau local (interne au centre)	20	Jeunes filles et jeunes femmes avec l'accord de son mari
4	Formation informelle en embouche / pastoralisme	160	Dont au moins 10% de personnes déplacées internes si les villages en reçoivent assez
5	Formation informelle en transformation de produits locaux	140	
6	Organisation de personnes handicapées	150	Une organisation provinciale et des 3 organisations locales
7	Équipe du projet au sein de l'OCADES	15	Core team, Équipe d'appui et membres du comité de pilotage
8	Facilitateurs communautaires	9	3 personnes par villages
9	Formation au profit du personnel des centres de formation	15	Centre Raguitenga et Sainte Monique

Source : Enquête, octobre 2024

Les principaux bénéficiaires directs sont quatre cents (400) femmes qui ont été formées et coachées dans les différents métiers prévus.

6. Partenaires

Tableau 2: Partenaires intervenant dans le projet

Partenaires de mise en œuvre	Participation au projet (rôles et responsabilités)	Système de collaboration
Les Centres partenaires du projet	Assurer la formation théorique et pratique des jeunes femmes identifiées	Protocole de collaboration annuel
	Offrir les commodités pendant les différentes sessions de formation tenues en son sein (dortoir, restauration,)	
	Assurer le placement/installation et le suivi post formation des bénéficiaires	
Programme RBC : partenaire technique en matière d'inclusion	Disponibiliser son expertise en matière d'inclusion pour la réalisation du projet	Programme du SED Kaya, le projet RAKIS renforce sa présence aux côtés de ses cibles
	Répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires pour faciliter l'apprentissage et l'inclusion	

	Conduire les séances de sensibilisation des communautés sur l'inclusion (théâtre, film, émission radio)	
Services techniques à travers des accords de collaboration	Apporter un appui-conseil aux centres de formation	Protocole de collaboration annuel avec les services techniques
	Apporter des appuis techniques et professionnels aux centres de formation	
	Assurer la gestion des questions environnementales en lien avec les différents secteurs d'activités du projet,	
Light for the World	Apporter son expertise en matière d'inclusion pour la réalisation du projet Assurer un suivi régulier terrain de la mise en œuvre du projet Assumer le rôle de chef de file du consortium Assurer la coordination du partenariat avec ADA	Partenaires du consortium ; Mémorandum de collaboration
Caritas Innsbruck	Apporter son expertise en matière de gestion de projet de développement ; Assurer un suivi annuel de la mise en œuvre du projet	

Source : Enquête, octobre 2024

Chapitre III : Résultats de l'étude

Il est question au niveau de ce chapitre de présenter les résultats obtenus de l'étude. Il s'agit de présenter les résultats de l'étude sur les conditions économiques et sociales des femmes bénéficiaires. Mais tout d'abord les caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées seront présentées.

I. Caractéristiques des femmes étudiées

Les caractéristiques des femmes enquêtées sont analysées selon différents points : l'âge, le nombre des enfants et la situation matrimoniale.

1. Age

Tableau 3: Répartition selon la catégorie d'âge

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage
24-35 ans	48	48%
36-50 ans	43	43%
Plus de 50 ans	9	9%
Total	100	100%

Source : Enquête, octobre 2024

L'âge est un indicateur qui permet d'évaluer les capacités physiques ou mentales d'une personne à exercer une activité. Dans cette étude, ce facteur âge a une importance capitale dans la mesure où il nous permettra de mesurer la capacité des bénéficiaires à mener des travaux physiques. En effet comme le présente les données du tableau, la majorité des bénéficiaires ont un âge compris entre vingt-quatre (24) et trente-cinq (35) ans soit 48% d'entre elles. Cette tranche d'âge semble raisonnable pour l'exercice des métiers proposés par le projet. Les individus à cet âge ont suffisamment de force pour mener les types de métiers proposés dans le cadre du projet.

2. Nombre d'enfants

Tableau 4: Répartition selon le nombre d'enfants

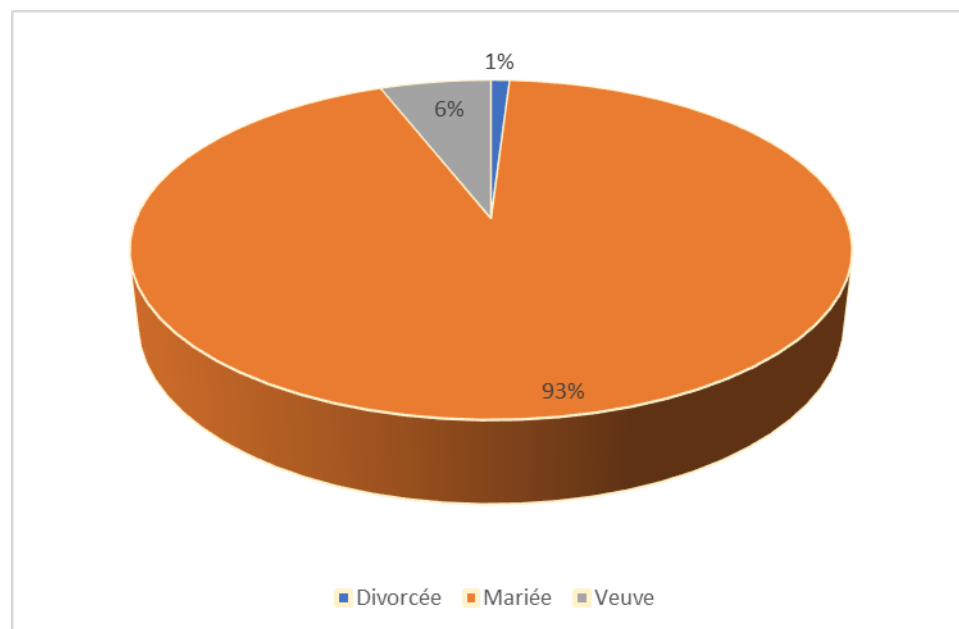
Étiquettes de lignes	Effectif	Fréquence
2 à 3 enfants	26	26%
4 à 7 enfants	68	68%
Plus de 7 enfants	6	6%
Total général	100	100%

Source : Enquête, octobre 2024

Comme le présente le tableau ci-dessus, 26% des femmes enquêtées ont un nombre d'enfants compris entre 2 et 3 enfants ; 68% ont entre quatre (04) et sept (07) enfants et enfin les 6% restantes ont plus de sept (07) enfants. La lecture de ces données révèle que les bénéficiaires sont des femmes ayant de nombreux enfants.

Ce nombre élevé des enfants pourrait expliquer la difficulté pour ces bénéficiaires de s'en occuper convenablement et par conséquent justifier en partie la sélection de ces femmes dans le cadre du projet.

3. Situation matrimoniale



Source : Enquête, octobre 2024

Figure 5: Répartition selon le statut matrimonial

Le graphique ci-dessus présente la situation matrimoniale des personnes enquêtées. Les données de ce graphique indiquent que l'échantillon est composé majoritairement de femmes mariées soit 93%, 6% de Divorcées et des veuves 1%. L'absence des filles célibataires parmi les bénéficiaires s'explique par le fait qu'elles sont considérées comme des résidentes non permanentes. Elles peuvent se marier à quelque'un d'un autre village alors qu'un des critères de sélection est d'être une résidente permanente d'une localité.

II. Incidence du projet sur les conditions socioéconomiques

Les investigations sur le terrain ont permis de mesurer l'incidence socioéconomique du projet RAKIS sur les conditions de vie des bénéficiaires. En effet, l'avènement de ce projet a permis à travers les revenus qu'il engrange pour ses bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie notamment par la participation à la satisfaction des besoins de leurs ménages, la constitution à une épargne. En plus, nous pourrions ajouter l'amélioration du statut social des femmes bénéficiaires et aussi le renforcement des liens sociaux entre bénéficiaires eux-mêmes et les autres membres de la communauté.

Dans cette partie, nous exposerons quelques incidences du projet sur les ménages bénéficiaires en les analysant au cas par cas.

1. Contribution du projet à l'installation des femmes

Le projet RAKIS a favorisé la formation et l'installation de quatre cents (400) femmes vulnérables dans les communes de Kaya, Boussouma et Korsimoro. Il faut reconnaître que la plupart des bénéficiaires du projet étaient sans activités et vivaient dans des conditions difficiles. C'est ce qui a occasionné leur sélection dans le projet. Les femmes ont été formées et installées dans les métiers suivants : Coiffure, couture, tissage et production agricole.

a) Accompagnement des femmes en couture et coiffure

Après la formation des vingt (20) bénéficiaires en couture et en coiffure respectivement trois ans et deux ans dans un centre de formation, elles ont été accompagnées avec des kits de démarrage pour faciliter leur insertion professionnelle.



Dotation de kits d'installation aux bénéficiaires en couture

b) Accompagnement des femmes dans la création de jardins maraichers

Le projet RAKIS a formé cinquante (50) bénéficiaires en mariculture pour exploiter un terrain aménagé de deux hectares dans le village de Koulogho. Les suivis et appuis conseils du technicien ont permis aux bénéficiaires de faire de bonnes récoltes biologiques estimées à environ six (6) tonnes d'oignons sur une superficie de deux hectares d'emblavure. Les productions ont été entreposées dans le magasin de stockage construit à cet effet par le projet.



Séance de récolte dans le jardin maraîcher de Koulogho



Magasin de stokage des produits maraichers de Koulogho

c) **Accompagnement des femmes dans la création de jardins potagers**

Les femmes formées ont été soutenues avec du matériels d'aménagement (rouleaux de grillage, des cornières) et d'installation des kits goutte à goutte (Polytank, filtre à eau, goutteurs), des matériels de préparation du sol (pioches, râdeaux), des matériels de transport (charrettes, brouettes), des matériels de mesure (mètres rubans), des matériels de plantation (Cordes de semis, pics hache) et des matériels d'entretien (binettes, intrants).



d) **Accompagnement des femmes dans la création de kiosques**

Dans l'optique d'accompagner les bénéficiaires formées en cuisine et surtout de faciliter leurs installations dans leurs villages d'origine, vingt (20) kiosques et hangars ont été implantés. Pour ce faire, du matériel pour le démarrage de l'activité de cuisine (foyers à gaz, chaises, tables, assiettes, verres de table etc.) ont été octroyé à chaque bénéficiaire.

e) **Accompagnement des femmes avec des kits de démarrage**

Cent quarante femmes ont été formées dans les métiers de tissage, saponification et production de soubala. Après leur formation, ces femmes dont quarante (40) en tissage, cinquante (50) en saponification et cinquante (50) en production de soubala ont reçu chacune un kit de production au cours d'une cérémonie officielle. Les kits sont composés de :

- ✓ Pour le tissage ; un métier à tisser, des produits de teinture, des seaux, des bassines, du matériel de stockage, des files de tissage.

- ✓ Pour la saponification ; des coupons de barrique, du silicate, de l'huile de palme, de la soude caustique, des bassines, des seaux, des spatules, des gants.
- ✓ Pour la production de soubala ; des seaux, des bassines, des sacs de grain de neéré, des passoire, des bâches, des marmites



Dotation des femmes en kits de travail (Saponification, Tissage, Soubala)

f) Appui des femmes formées à l'accès aux crédits pour renforcer leur AGR

Le développement des activités génératrices de revenus nécessite de disposer de moyens financiers conséquents. Le projet RAKIS dans sa stratégie d'accompagnement des bénéficiaires a effectué une approche auprès d'une institution de microfinance locale, en l'occurrence CODEC (Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédit) pour bénéficier de son expertise et service, cela en vue de disposer de ressources financières au profit des cibles du projet à l'issue d'un accord entre les deux parties. Ce protocole fait ressortir les conditions d'accès aux crédits des quatre cents (400) bénéficiaires du projet. Elles devront s'affilier à l'Institution de Micro Finance (IMF) à titre individuel ou sous forme de groupe. C'est après cette affiliation, qu'elles pourront bénéficier des crédits à un taux d'intérêt de remboursement négocié à 7%. Jusqu'en fin août 2023, cent soixante-sept (164) bénéficiaires ont ouvert leur compte à CODEC. Parmi ces bénéficiaires, treize (13) ont bénéficiés de crédit au total huit cent mille (800 000f) francs CFA pour mener des activités d'emboûche de petits ruminants et de production du soubala.

Tableau 5: Répartition des bénéficiaires selon le métier exercé

Métiers	Nombre de ménage bénéficiaires de kit abris
Production animal	160
Maraichage	60
Transformation des produits (tissage, saponification, production soubala)	140
Couture	20
Cuisine	20
Total	400

Source : Enquête, octobre 2024

g) Mise en place d'une unité de transformation de tomates en faveur d'un OPH

Dans l'implémentation du projet, il a été prévu, l'accompagnement d'une organisation des personnes handicapées (OPH) dans le but de favoriser l'inclusion. Sur la base des critères définis qui sont : être une Organisation de Personne Handicapée, évoluer dans le domaine du maraichage, avoir les documents d'immatriculation à jours, avoir en projet la transformation de la tomate ; l'Association Wend Panga des Personnes Handicapées de Korsimoro (A. WP/P.H. K) a été choisie car remplissant ces critères. Cette association a été formée, dotée en matériel et ustensiles de transformation et surtout de fonds de roulement pour le démarrage. Après l'assistance financière et matérielle, l'association mène sans difficultés majeures ses activités de transformations de la tomate.

2. Incidence sur le revenu

La plupart des femmes bénéficiaires du projet RAKIS n'avaient pas d'activité propre à elles. Elles accompagnaient leur mari dans les travaux champêtres pendant la saison des pluies et pendant la saison sèche, elles étaient sans activités. Alors elles étaient dépourvues de source de revenus. Et lorsque les récoltes étaient mauvaises à cause d'une mauvaise pluviométrie, la situation de ces ménages se dégradait davantage. Toutes fois avec l'appui du projet RAKIS, il y a une amélioration des revenus des femmes bénéficiaires. Le bénéfice moyen mensuel par femme enquêtée est de vingt-cinq mille sept cent six (25 706) franc CFA.

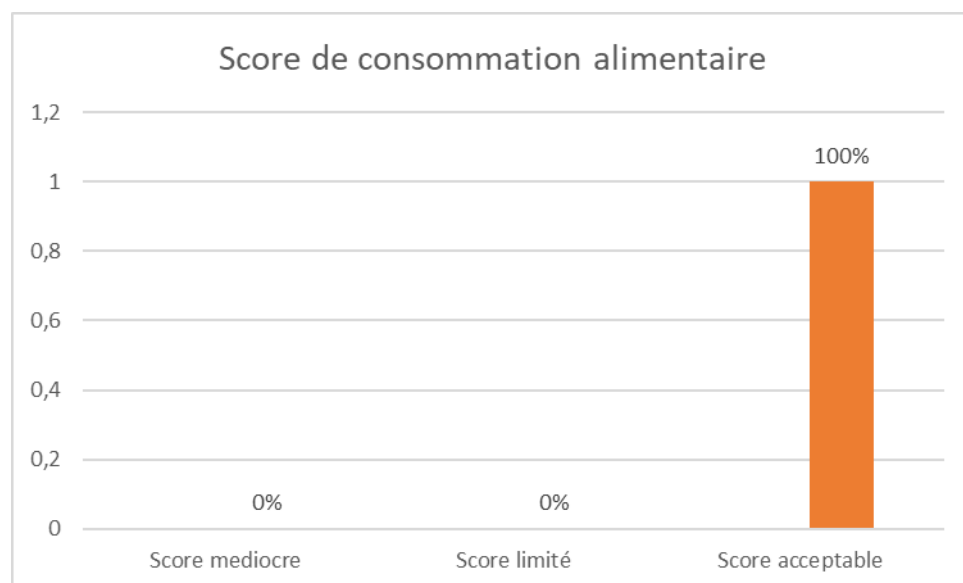
3. Incidence sur l'épargne

Les résultats de nos enquêtes indiquent que seulement 16% des femmes menaient des activités génératrices de revenus avant le démarrage du projet contre 84% qui n'avaient aucune activité. Les activités menées par ces femmes avant le projet n'étaient pas rentables et par conséquent ne permettaient pas aux femmes d'épargner. Avec l'appui du projet, les 16% femmes qui menaient des AGR ont renforcé leurs activités et les 84% autres ont été formées et installées. Les revenus engrangés dans les réalisations des activités permettent aux femmes de subvenir à leurs besoins et de constituer une épargne. 80% des femmes enquêtées parviennent à épargner et à réinvestir cet épargne dans leur activité.

4. Incidence du projet sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires

L'analyse de l'amélioration des conditions de vie des femmes permettra de vérifier l'hypothèse selon laquelle : les activités menées par les femmes grâce au projet améliorent leurs conditions économiques.

a) Incidence sur le plan alimentaire



Source : Enquête, octobre 2024

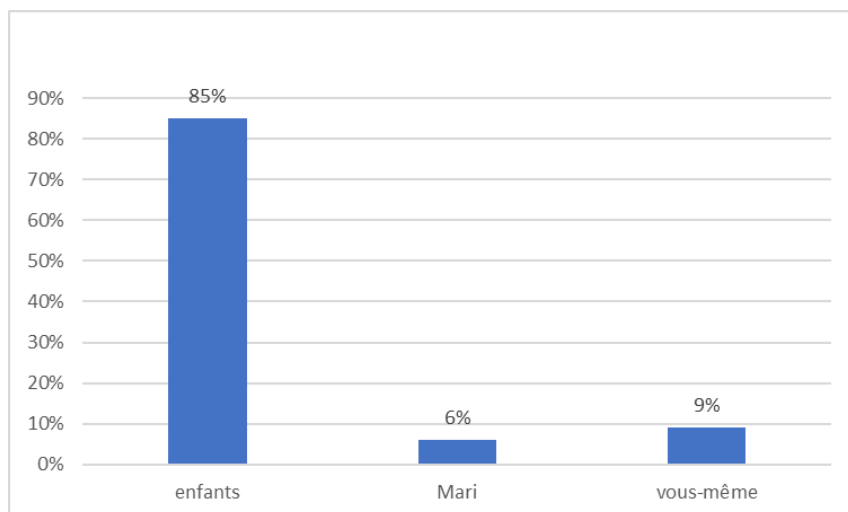
Figure 6: Score de consommation alimentaire

L'analyse des données indiquent que le taux des ménages enquêtés qui ont un score de consommation alimentaire acceptable est de 100%.

En effet, les habitudes alimentaires des bénéficiaires se sont améliorées avec les activités du projet dans la mesure où tous les membres de la famille de bénéficiaires mangent divers types d'aliments. Avec l'autoconsommation pour certaines et l'augmentation du pouvoir d'achat des femmes, les ménages ont l'occasion d'améliorer qualitativement le repas quotidien. Cela avec l'achat de condiments et /ou la préparation de plats inhabituels. Nous pouvons citer entre autres la viande qu'on mange très rarement en milieu rural, excepté les jours de fête ; le poisson frais ou fumée. A la question de savoir si le projet RAKIS permet aux femmes de contribuer sur le plan alimentaire ? L'une de nos enquêtée répond : « *Grâce aux jardins mis en place, nous disposons de légumes pour la sauce* ». Une des bénéficiaires de machine à tisser explique ceci « *Depuis mon installation, j'aide mon mari dans l'alimentation de la famille grâce au revenu que l'activité de tissage me donne* ».

En effet, les résultats de l'étude révèlent que, 100% des ménages enquêtés prennent régulièrement les trois (03) repas journaliers à savoir : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner et cela grâce à l'appui du projet.

b) Incidence sur le plan sanitaire

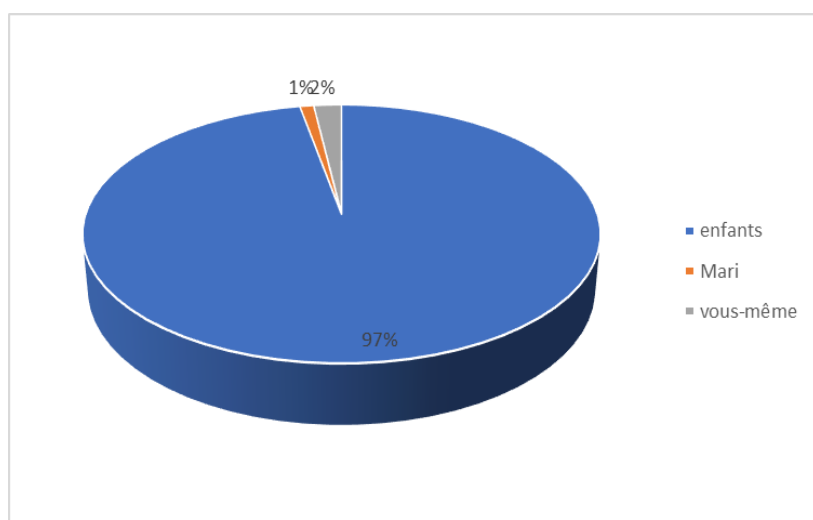


Source : Enquête, octobre 2024

Figure 7: Contribution des femmes aux soins sanitaires des ménages

Les revenus engrangés dans la mise en œuvre des activités contribuent aux dépenses sanitaires des membres des familles des femmes notamment la fréquentation des centres de santé. Les personnes concernées par cette prise en charge sont les maris, les femmes elles et surtout les enfants. En effet, comme illustre le graphique ci-dessus, la plupart des femmes interrogées (85%) dépensent pour les soins sanitaires à l'endroit de leurs enfants, 6% pour les soins de leurs maris et 9% pour leur propre soin. Il faut reconnaître que certaines femmes rencontrent parfois des difficultés financières et donc n'arrivent pas à contribuer à tout moment. C'est ce que nous a confié une bénéficiaire : « Avant lorsqu'un enfant est malade, nous attendions son père, notre mari parce que nous étions incapables d'honorer les ordonnances que le médecin allait nous donner au centre médical. Mais, grâce à nos activités, nous pouvons soigner nos enfants, nous sommes maintenant soulagés ». Cela indique l'incidence du projet sur l'amélioration des conditions sanitaires des ménages bénéficiaires.

c) Incidence sur le plan scolaire



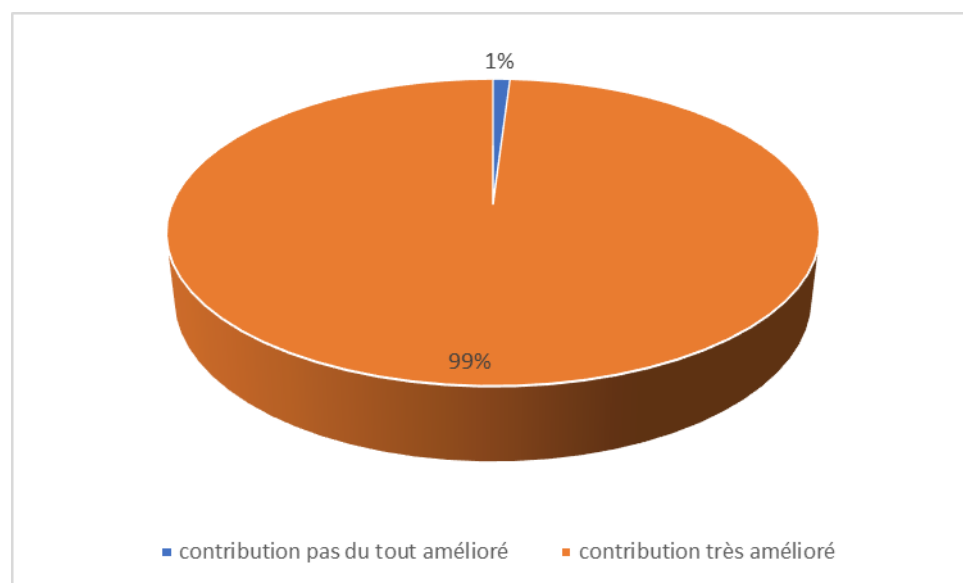
Source : Enquête, octobre 2024

Figure 8: Contribution des femmes à la scolarisation de leurs ménages

La figure ci-dessus indique que les femmes participent à la scolarisation des enfants et d'elles même grâce aux activités qu'elles mènent. Également les résultats des données qualitatives montrent que certaines femmes contribuaient avant l'implémentation du projet. Toutes fois cette participation était très faible et se résumait à payer parfois un stylo ou un cahier pour l'enfant.

L'ensemble des femmes interviewées affirment que leur participation à la scolarisation des enfants a augmenté et cela s'explique par son activité économique. Cette participation est relative au paiement de la scolarité, des fournitures et aussi la cantine scolaire. Alors que les femmes mariées affirment que maintenant, elles aident leur mari à payer la scolarité de leurs enfants, les veuves déclarent qu'elles assurent la totalité de la scolarité de leurs enfants. A la question de savoir d'où viennent les fonds, elles affirment que tous ces changements sont liés aux différentes activités qu'elles mènent grâce au projet RAKIS. En conséquence, nous pouvons affirmer que le projet RAKIS a une incidence positive sur la scolarisation des membres des ménages des femmes bénéficiaires.

d) Incidence sur le plan vestimentaire



Source : Enquête, octobre 2024

Figure 9: Contribution à l'habillement des membres du ménage

Les enquêtes réalisées sur le terrain démontrent que 99% de l'échantillon ont amélioré leur contribution à l'habillement des membres du ménage. En effet, les revenus engrangés à travers les activités permettent aux femmes non seulement de s'acheter des vêtements mais aussi d'habiller leurs enfants.

e) Incidence du projet sur le statut social des femmes bénéficiaires

Par le fait de mener des activités, les femmes ont acquis un respect et de la considération non seulement au sein de leur ménage mais aussi dans les communautés. Ce point sera analysé à partir de l'autonomisation

financière des femmes et par conséquent leur participation aux activités communautaires et aussi leur considération au sein des ménages.

f) Incidence sur l'autonomie financière des femmes

Tableau 6: Besoin d'appui financier des époux pour satisfaction des besoins

Avez-vous recours à votre mari pour la satisfaction de vos besoins ?	Effectif	Pourcentage
Oui	20	20%
Non	80	80%
Total	100	100%

Source : Enquête, octobre 2024

Parmi les femmes interrogées, toutes affirment que leur revenu a augmenté grâce à leurs activités. Cependant 80% de l'ensemble des femmes enquêtées affirment que grâce au revenus générés par leur activité, elles ne font plus recours à leur mari pour la satisfaction de leur besoin élémentaires (achat de vêtements, bijoux, bracelets et argent pour tontine). Une des enquêtées déclare ceci « *Nous faisons beaucoup maintenant grâce aux revenus de nos activités : nous payons nos vêtements et de la nourriture sans demander à nos maris. Lorsque nous leur demandons, ils affirment que nous avons l'argent* ». Cet état de fait démontre que le projet RAKIS a augmenté les responsabilités des femmes au sein de leurs ménages. En tout état de cause il a un effet positif dans la mesure où il permet aux femmes bénéficiaires de pouvoir satisfaire leurs besoins.

g) Solidarité lors des évènements sociaux

La solidarité entre les bénéficiaires du projet et le reste de la communauté est visible tant au niveau des évènements heureux que malheureux. Il s'agit surtout les situations de décès, de maladies, de mariages, de funérailles, de baptêmes ou de fêtes religieuses. Dans le cas où un évènement malheureux (maladie ou décès) survient dans la communauté, les bénéficiaires apportent leur soutien et assistance à la famille éplorée. Pour les bénéficiaires du périmètre qui travaillent en coopérative, si par malheur un décès d'une des membres du groupe survient, toutes les femmes se mobilisent. Les activités sont suspendues jusqu'à la fin des funérailles et reprennent leur cours normal le lendemain. Il en est de même lorsqu'un évènement heureux : baptême, mariage survient.

En substance, 100% des femmes interrogées affirment que leur participation aux activités communautaires a augmenté et cela grâce au projet. En effet, elles reconnaissent avoir effectué un déplacement et/ou cotisé pour leurs prochaines dans des situations heureuses ou malheureuses. Chacune contribuant à la hauteur de ses moyens et/ou de l'étroitesse des relations qui la lie à la personne concernée.

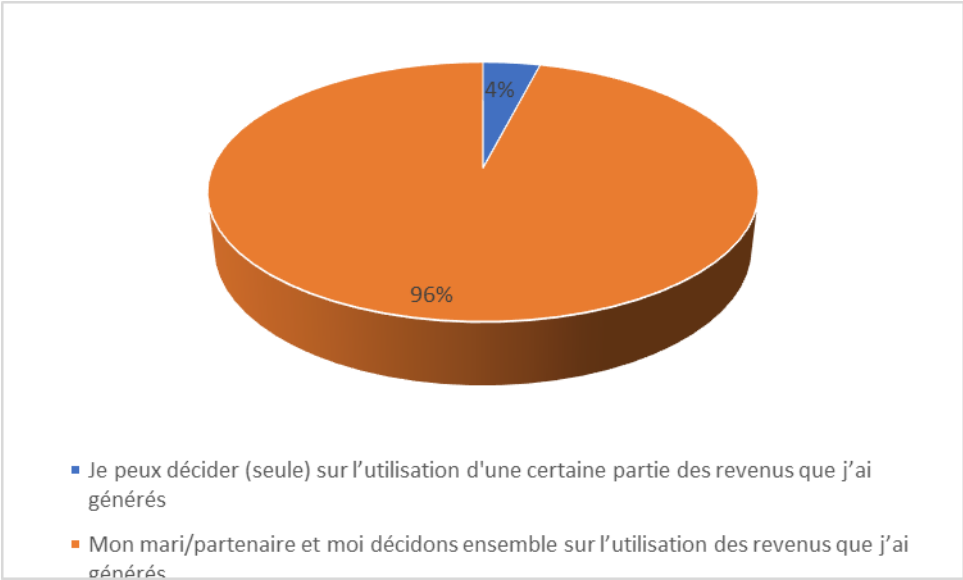
La nature des soutiens revêt plusieurs formes et dépend des évènements. Il peut être en nature et/ou en espèce, physique ou moral.

Tableau 7: Evènement et nature du soutien apporté

EVENEMENTS	NATURE DU SOUTIEN
Baptême	Argent, Savon, Condiments
Mariage	Condiments, soutien physique, argent
Fêtes religieuses	Soutien physique, condiments, argent
Décès	Argent, Soutien moral et Physique
Maladie	Argent, Soutien moral et Physique

Source : Enquête, octobre 2024

h) **Relation au sein du foyer**



Source : Enquête, octobre 2024

Figure 10: Prise de décision au sein du ménage

Les activités génératrices des revenus des femmes ne fragilisent pas les relations familiales des bénéficiaires, bien au contraire, elles les renforcent davantage. Elles permettent également de mesurer l'autonomie décisionnelle des femmes au sein des ménages. Ici il est question de mesurer le niveau de participation des femmes aux décisions du ménage en matière de gestion de ses revenus engrangés. Le graphique ci-dessus indique que 4% des femmes enquêtées peuvent prendre une décision sur la gestion d'une partie de leur revenu sans consulter leurs maris. Par contre la plupart des femmes (96%) consultent leurs maris quant à l'utilisation de leur revenu quel que soit le montant. Cela indique que les hommes dans ces ménages sont toujours respectés et considérés comme les chefs de famille et toutes décision a trait à la gestion de cette famille, il doit être tenu au courant.

Chapitre IV : Discussion des résultats et recommandations

Ce chapitre est consacré à la discussion des résultats et l'étude et aussi à des recommandations dans le but de rendre les futures interventions plus efficaces et plus bénéfiques.

I. Discussion des résultats

Cette partie est consacrée à l'analyse et discussion des résultats du projet RAKIS sur les bénéficiaires. La discussion est faite autour de certains critères d'évaluation d'impact selon l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE). En effet il est question de discuter de la pertinence, de l'efficacité, de l'effet et de la durabilité du projet RAKIS. Un regard sera aussi jeté sur la stratégie de mise en œuvre du projet.

1. Pertinence du projet

Le Projet RAKIS est un projet de développement qui contribue à l'amélioration des conditions de vie à travers des activités génératrices de revenus pour une autonomisation des bénéficiaires mais également de l'inclusion sociale. L'ensemble des femmes enquêtées (100%) affirment que les objectifs et les activités du projet sont en adéquation avec leurs besoins. Également en faisant la promotion de l'emploi en faveur des femmes et spécialement les plus vulnérables, le projet est en cohérence avec la politique sectorielle en ses volets emploi et protection sociale. Ce critère est évalué à 100%, ce qui correspond à un bon niveau de performance.

2. Efficacité du projet

Le critère d'efficacité s'intéresse au degré d'atteinte des objectifs d'un projet. Il s'agit de savoir dans quelle mesure le projet RAKIS a-t-il atteint ses objectifs spécifiques y compris les résultats prévus qui y sont associés ?

Le projet RAKIS avait deux objectifs spécifiques. Il s'agit :

- améliorer les moyens d'existence d'au moins quatre cents (400) femmes des groupes vulnérables et marginalisés dans 3 communes de la région du Centre-Nord ;
- réduire la discrimination envers les femmes des groupes vulnérables et marginalisés en matière d'accès à un travail décent dans 3 municipalités de la région Centre-Nord.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, les activités prévues ont été réalisées conformément au programme. Et la réalisation des activités du projet a permis d'obtenir les résultats de notre étude présentés plus haute.

Les résultats de l'étude présentent une congruence avec ceux attendus du projet qui sont :

- ✓ les femmes des groupes vulnérables et marginalisés ont acquis les compétences techniques, professionnelles et de gestion nécessaire pour renforcer durablement leurs moyens de subsistance ;
- ✓ l'accès aux actifs productifs nécessaires pour les femmes des groupes vulnérables et marginalisés pour la mise en place de leurs idées d'entreprise est amélioré ;

- ✓ les populations connaissent, reconnaissent et apprécient mieux le potentiel et la valeur des femmes des groupes vulnérables et marginalisés en tant que contributeurs actifs à l'économie locale ;
- ✓ les populations des communes bénéficiaires ont un regard/attitudes de plus en plus valorisant des personnes vulnérables et marginalisées ;
- ✓ des initiatives favorables à l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées sont conduites (plaidoyer, sensibilisation, formation, etc.) ;
- ✓ les personnes vulnérables et marginalisées apprécient positivement leur inclusion socio-économique dans leurs communautés respectives. De ce point de vue, le critère d'efficacité est vérifié.

Le cadre logique ci-dessous présente la situation des indicateurs en lien avec le thème de l'étude.

Cadre logique du projet

N°		Indicateurs	Données de base	Cible	Réel
1	Impact : Contribuer à la réduction des inégalités de genre par l'accès à un travail décent au profit des femmes des groupes les plus vulnérables et marginalisés du Centre Nord	% de femmes bénéficiant d'un plein emploi productif et un travail décent.	0%	100%	100%
2		Nombre de personnes directes touchées par le projet	0	360	400
3	Outcome 1: Améliorer les moyens d'existence d'au moins 400 femmes des groupes vulnérables et marginalisés dans 3 communes de la région du Centre-Nord;	% des femmes ayant améliorées leur revenu	0%	80%	100%
4	Output 1.1 : 400 femmes des groupes vulnérables et marginalisés ont acquis les compétences techniques, professionnelles et de gestion nécessaire pour renforcer durablement leurs moyens de subsistance	Nombre de femmes ont terminé avec succès leur formation technique et professionnelle	0	360	400
5		Nombre de femmes qui réalisent leurs activités génératrices de revenus choisis 6 mois après la fin de la formation technique ou professionnelle	0	360	400

6	Output 1. 2: l'accès aux actifs productifs nécessaires pour les femmes vulnérables et marginalisées pour la mise en place de leurs idées d'entreprise est amélioré.	Nombre de femmes qui ont été assistées d'actifs productifs pour renforcer leurs moyens de subsistance (ventilée par handicap)	0	360	400
7	Outcome 2.: Réduire la discrimination envers les femmes vulnérables et marginalisés en matière d'accès à un travail décent dans 3 communes de la région Centre-Nord.	% des femmes qui se sentent valorisées en tant qu'individus par les membres de leur communauté	0%	60%	91,50%
8	Output 2.1 : Les populations des communes bénéficiaires ont un regard/attitudes de plus en plus valorisant des personnes vulnérables et marginalisées	% des bénéficiaires qui prennent conscience du rôle des attitudes, connaissances et pratiques dans la discrimination	0%	80%	100%
9	Output 2.2: Des initiatives favorables à l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées sont conduites avec l'implication des acteurs clefs	Nombre d'actions d'envergure trans-communale sont conduites (plaidoyer, sensibilisation, formation, etc.)	0	10	10
10	Output 2.3: Les personnes vulnérables et marginalisées apprécient positivement leur inclusion socio-économique dans leurs communautés respectives	% des bénéficiaires du projet qui se sentent en meilleure situation d'inclusion socio-économique	0%	60%	80%

3. Effet du projet

Les résultats des enquêtes révèlent comme mentionné plus haut que les produits obtenus du projet induisent déjà des changements immédiats et laissent entrevoir également des perspectives socioéconomiques durables. Les femmes grâce aux différentes formations reçues exercent des activités génératrices de revenus et cela leur permet de participer à la gestion financière de leur famille (contribution à l'alimentaire du ménage, contribution à la scolarisation des enfants, contribution à l'habillement des membres des ménages, respect au sein de leurs ménages et aussi dans les communautés, participation à la prise de décision etc.)

Les acquis suivants peuvent être retenus comme effets immédiats :

- ✓ les capacités des femmes bénéficiaires sont renforcées dans les différents métiers ;
- ✓ des emplois directs ont été créés pour les femmes ;

- ✓ le pouvoir d'achat des femmes a augmenté ;
- ✓ participation active des femmes dans la gestion financière de leur ménage ;
- ✓ respect des femmes dans leur communauté ;
- ✓ participation active des femmes dans la prise de décision au sein du ménage ;
- ✓ contribution financière aux activités et cérémonies communautaires.

4. Durabilité du projet

La durabilité ou viabilité des acquis varie selon les types d'activités menés par les femmes. Toutefois avec l'implication des responsables locaux et la responsabilisation des bénéficiaires pendant la phase d'exécution, la préservation des acquis est garantie. La durabilité est également garantie surtout dans le volet de l'agriculture où les bénéficiaires ont été constitués en coopérative travaillant ensemble dans le périmètre. Les propos d'une des bénéficiaires sont illustratifs : « *Nous continuons à travailler et nous allons toujours travailler dans cet espace parce qu'il ne pourri pas. Il est là et notre union nous permettra d'aller plus devant. Le projet est terminé mais nous sommes toujours en activité ici* ». De ce point de vue, il est à noter que les femmes bénéficiaires sont déterminées à poursuivre les actions du projet pendant des années pour le bonheur de leurs familles.

5. Gestion et suivi évaluation

La réussite de la mise en œuvre d'un projet dépend de la combinaison de plusieurs facteurs, qui sont entre autres : dispositif de management de pilotage du projet, la maîtrise des procédures et la capacité de gérer de façon optimale les risques ; un bon système de suivi évaluation ; la mise à disposition adéquate des ressources (financières, humaines, logistiques, matériels) à l'équipe en charge de la gestion ; l'engagement, la responsabilité, l'implication et la participation de toutes les parties prenantes y compris les bénéficiaires directs. Le schéma organisationnel de gestion se trouve à deux niveaux : l'unité opérationnelle constituée de douze (12) agents et l'équipe d'appui technique et de supervision du partenaire. Cette unité opérationnelle comprenant une chargée de projet, un technicien supérieur en agriculture, un superviseur, un chargé de suivi-évaluation, une comptable, huit (8) animateurs est bien suffisante pour la réalisation des activités du projet.

Quant au système de suivi évaluation, l'OCADES dispose d'un outil performant de suivi évaluation et l'activité du staff projet s'est basé sur cet outil. Le système de suivi évaluation ainsi établie sur des bases méthodologiques solides est orienté essentiellement vers le « rendre-compte » c'est-à-dire la satisfaction semestrielle des besoins du bailleur en matière de la progression des indicateurs de suivi ainsi que vers la collecte de données de résultats. Le modèle s'est construit sur une chaîne de 4 résultats allant des activités, les produits attendus (output), les résultats (outcomes-effets-changement à moyen terme) et des objectifs (changement à long terme et impact).

Au niveau des indicateurs, l'effort a été fait de présenter un tableau synthétique de cadre des résultats, donnant ainsi une grande visibilité sur les produits et les changements attendus attribuables à RAKIS et partant la facilité pour un suivi conséquent.

6. Les obstacles à l'autonomisation financière des femmes

Dans le processus d'autonomisation financière des femmes, plusieurs difficultés sont rencontrées par ces dernières. Ce point a pour but de mettre en exergue l'ensemble des obstacles auxquelles les femmes font face dans le processus de leur autonomisation. Ces difficultés sont :

❖ Les facteurs socioculturels

Les pesanteurs socioculturelles pèsent toujours sur les femmes créant ainsi une marginalisation voire une infériorisation et par conséquent freinent le processus de leur autonomisation financière. En effet, en ce qui concerne la prise de décision, 80% des femmes enquêtées affirment qu'elles doivent consulter les maris avant toute décision d'utilisation de leurs ressources financières. Ces comportements sont constatés de façon générale au Burkina et cela est lié au rôle et à la position que la société a attribué à la femme.

Également l'accessibilité à la terre qui, en milieu rural est le moyen de production le plus essentiel est toujours problématique. Selon les coutumes de la zone d'étude, la femme n'a pas droit de propriété à la terre. Elle peut exploiter le terrain de son mari ou de son père. C'est ainsi que le périmètre mise en place en faveur des femmes et les jardins potagers réalisés également pour les femmes ont du mal jusqu'à présent à être sécurisés. L'ensemble des femmes pratiquant l'agriculture affirment qu'elles n'ont pas un problème d'accessibilité de la terre mais celui de droit de propriété. Cependant elles ne peuvent pas avoir un titre en leur nom et cela lié à la tradition de la localité.

Enfin il y a la primauté des activités du ménage (travaux champêtre) sur les activités individuelles des femmes. En effet, comme il est dit plus haut les femmes ne sont pas entièrement libre dans l'exercice de leurs activités. Pendant la saison des pluies par exemple elles sont dans l'obligation de suspendre leurs activités individuelles pour se livrer aux travaux champêtres.

❖ Le facteur éducatif (scolarisation)

Le manque ou l'insuffisance de niveau des femmes constitue une entrave à la bonne marche de leurs AGR et par conséquent à leur autonomisation financière. Seulement 09% des femmes enquêtées ont un niveau primaire et 03% le niveau secondaire. Etant donné cet état de fait, certaines femmes sont incapables d'évaluer précisément le bénéfice de leur activité (88% n'ont pas été scolarisées). Également cette situation de manque ou d'insuffisance de niveau ne facilite pas l'utilisation des outils de gestion comptable par les femmes.

II. Recommandations

1. A l'endroit des bénéficiaires

- Une plus grande implication dans la gestion de leurs activités ;
- Le respect des clauses adoptées au début à savoir le mode de répartition des revenus engrangés par l'exploitation pour les exploitants du jardin maraîcher ;
- Travailler à explorer d'autres types de marché notamment en tissant des relations de clientèles avec des restaurateurs ou d'autres grands consommateurs de légumes au regard de leur proximité avec la capitale.

2. A l'endroit de l'OCADES

- Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement des femmes en lien avec la collectivité et les services techniques déconcentrés de l'Etat ;
- Faire la promotion des protocoles d'accord dans toute collaboration pour l'accompagnement des bénéficiaires afin de mieux encadrer les actions ;
- Prévoir des engagements avec les bénéficiaires afin de rendre pérenne les coopératives créées ;
- Trouver d'autres partenaires à même d'appuyer davantage les femmes installées ;
- Appuyer les bénéficiaires dans le cadre de suivi sanitaire des animaux ;
- Créer un centre d'écoute pour les femmes ;
- Communiquer davantage sur les résultats ainsi que les bonnes pratiques du projet ;
- Trouver d'autres partenaires pour mettre les autres bénéficiaires en coopérative ;
- Trouver d'autres partenaires pour faciliter l'écoulement des produits des femmes ;
- Travailler à permettre aux bénéficiaires de pouvoir contracter des prêts auprès des institutions de micro finance à un taux préférentiel ;
- Trouver d'autres partenaires pour sécuriser le périmètre des femmes.

3. A l'endroit des Services Techniques Déconcentrés

Prévoir dans les différents programmes annuels d'activités, l'accompagnement technique et le confortement de certaines activités des bénéficiaires dans la phase post.

Conclusion

Nous constatons ces dernières années surtout avec la crise sécuritaire et humanitaire, une panoplie d'ONG et associations mettant en œuvre des projets et programmes de développement au point où on est tenté de penser que ces organisations obéissent à un phénomène de mode. Et pourtant, ces projets et programmes constituent une opportunité pour les pays africains, particulièrement pour le Burkina Faso, dans la promotion de leur développement par une approche ascendante. La présente étude portée sur le thème « *Problématique de l'autonomisation des femmes : cas du projet RAKIS mis en œuvre par l'OCADES-Kaya* », s'est donnée pour principal objectif d'analyser les incidences économiques et sociales du projet RAKIS par l'OCADES-Kaya. En guise d'objectifs secondaires, il s'agissait de vérifier dans quelle mesure le projet RAKIS a amélioré les conditions économiques des femmes bénéficiaires et aussi d'analyser l'influence des activités menées par les bénéficiaires sur leurs conditions sociales.

De cette étude, il ressort que malgré quelques difficultés, le projet RAKIS a eu des effets positifs aussi bien sur le plan économique que social sur les femmes bénéficiaires.

Pour revenir aux effets proprement dits du projet, il convient de signaler qu'en dépit des nombreuses critiques et des difficultés souvent rencontrées par les projets de développement, force est de reconnaître qu'il y a quand même des projets qui ont une incidence réelle sur leurs bénéficiaires. Pour appréhender celle du projet RAKIS, nous avons pu collecter des données auprès d'un échantillon des bénéficiaires. Ces données traitées à l'aide des logiciels SPSS et Excel, ont abouti à des résultats qui ont été utilisés dans la vérification de nos différentes hypothèses.

Ainsi, l'hypothèse 1 : Les revenus engrangés à travers les activités du projet permettent aux femmes d'améliorer leurs conditions économiques. Cette hypothèse a été vérifiée. En Effet, les revenus issus des activités des femmes ont permis à ces dernières de contribuer à l'alimentation des membres de leurs familles et aux dépenses sanitaires notamment la fréquentation des centres sanitaires des enfants.

En plus les revenus engrangés ont permis de poursuivre la scolarisation des enfants, dans les écoles primaires ainsi que les lycées et collèges. Sans la prise en charge de ces différents frais par les parents grâce aux revenus des activités des femmes, certains enfants n'auraient pas pu continuer leur scolarisation et d'autres ne seraient pas inscrits à l'école.

Enfin les revenus engrangés à travers les activités du projet permettent aux femmes de contribuer à l'achat des vêtements des membres de leurs familles. En effet, les dépenses pour l'habillement des membres de familles étaient exclusivement assurées par les conjoints des femmes. Présentement les femmes contribuent grâce aux revenus tirés des activités.

L'hypothèse 2 : Les revenus générés par les activités contribuent à l'amélioration des conditions sociales des femmes bénéficiaires. Cette hypothèse est également vérifiée. En ce sens que l'interaction au sein des groupes de familles aurait permis, selon les témoignages, de s'émanciper des préjugés négatifs sur les uns et les autres. La dynamique associative de travailler ensemble a donc contribué à promouvoir le respect

mutuel. Aussi, on peut affirmer que le projet a été un facteur de raffermissement et de rapprochement des relations sociales.

Il n'est pas à ignorer que plusieurs facteurs négatifs constituent des contraintes à une bonne rentabilité des AGR des femmes et partant limitent le bien-être des ménages bénéficiaires. Il s'agit des contraintes économiques, sociales et celles liées au suivi. Pour pallier à ces difficultés, des suggestions ont été formulées.

Bibliographie

Malhotra et al. (2002), Measuring Women's empowerment as a variable in International Development. 57.

Ahonami Yvette DOGNON (2023) ; Autonomisation de la femme en milieu rural au Bénin : une contextualisation par les projets & programmes d'alphabétisation, 244 p

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME (MPF) 2004, *Politique nationale de la promotion de la femme (Horizon 2015)* ; Ouagadougou, 40 P.

Halimatou BA (2006) : la participation des femmes dans les groupements économiques en milieu urbain dans le secteur des pêches à Dakar.

Marie-Denise RISS (1989) : femmes africaines en milieu rural, Harmattan, Paris 218pages.

Ndèye Sokhna GUEYE : Stratégies de lutte contre la pauvreté féminine : exemple des groupements de femmes de la région de Dakar (Sénégal).

DESJEUX Dominique, Stratégies paysannes en Afrique noire : le Congo, Paris, Harmattan, 1987, 247p

ENEE Grégory, La dynamique des ONG au Burkina Faso, Une efficacité en question, Thèse de Doctorat en géographie, Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés, Université de Caen, 2007, 653p.

ENEE Grégory, LES ONG au Burkina Faso : une référence dans le champ du développement en Afrique subsaharienne ? Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés, Université de Caen, 2010.

GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 2001, 1019p.

MEILLASSOUX Claude, Femmes, grenier et capitaux, Paris, Harmattan, 1991, 251P.

Banque Mondiale, (2002) projet d'appui au développement local des provinces de la Comoe, de la Leraba et du Kenedougou rapport d'évaluation, 57 P.

INSD, (2021), Principaux résultats de l'études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages en 2021 Association des Jeunes pour l'Environnement et l'Education Civique au Niger (AJEEC-Niger), (2020).

Projet d'Autonomisation des Femmes et des Jeunes Filles par le Sport (PAFJES), rapport d'activité

PIVETEAU A., ONG et développement agricole au Burkina Faso. Présence majeure et effets

Mineurs. Ouagadougou : ORSTOM, doc n°6, 1994.

DGCOOP, 2023, tableau de bord statistique 2023 des ONG/AD et fondations actives.

INSD, 2022, Synthèse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) 20219.

Sites Internet :

www.revues.org

www.lasdel.net

www.classiques.net

www.cairn.info

Annexe

Questionnaire adressé aux bénéficiaires

Identification des enquêtés

Nom :

Prénom :

Âge :

Situation matrimoniale :

Mariée.../ Célibataire.../ Divorcée.... / Veuve...

Quelle est la profession de votre conjoint ?

Fonctionnaire.... / Agriculteur.../ Commerçant... / Sans emploi.../ autres....

Quel est votre niveau d'étude ?

Alphabétisation.... / Primaire.../ Secondaire.../ Supérieur...

Combien d'enfants avez-vous ?...

Combien sont scolarisés ?

Impact du projet sur le renforcement des capacités des bénéficiaires

Connaissez le projet RAKIS ? Oui /___/ Non /___/

Avez-vous eu accès à des systèmes de formation et d'information avec le projet RAKIS ? Oui /___/ Non /___/
si oui lesquels

Couture /___/ Maraichage/___/ Cuisine /___/ tissage/___/ Elevage /___/ Production de savon/___/ Production de
soubala /___/ Gestion financière/___/ Alphabétisation/___/

Est-ce que ces renforcements des capacités ont été étaient utiles pour vous ? Oui /___/ Non /___/

Meniez-vous une AGR avant l'adhésion au projet RAKIS ? Oui /___/ Non /___/

Impact sur les activités

Avez-vous été installés par le projet ? Oui /___/ Non /___/

Qu'avez-vous reçu du projet pour votre installation ?

Machine à coudre/___/ machine à tisser/___/ matériel /intrant pour cuisine/___/ matériel de transformation des
produits locaux/___/ périmètre aménagé/___/ animaux/___/ équipement et intrant agricole /___/

Depuis quand avez-vous été installés ?.....

Menez-vous toujours l'activité dans laquelle RAKIS vous a formée ? Oui /___/ Non /___/

Votre activité vous permet-il d'enranger des revenus ? Oui /___/ Non /___/

Quelle est approximativement la quantité moyenne de vos productions ?

Bovin ; Caprin ; Ovin..... ; Volaille..... ; Pagne tissé..... ; Soubala..... ; Plat préparé....

Quelle est approximativement la quantité moyenne autoconsommée ?

Bovin ; Caprin ; Ovin..... ; Volaille..... ; Pagne tissé..... ; Soubala..... ; Plat préparé....

Quelle est approximativement la quantité moyenne vendue ?

Bovin ; Caprin ; Ovin..... ; Volaille..... ; Pagne tissé..... ; Soubala..... ; Plat préparé....

Quelle est approximativement le prix moyen par unité vendu ?

Bovin ; Caprin ; Ovin..... ; Volaille..... ; Pagne tissé..... ; Soubala..... ; Plat préparé....

Quel est votre chiffre d'affaire mensuel.....

Quel est votre bénéfice mensuel ?.....

Parvenez-vous à épargner ? Oui /___/ Non /___/

L'épargne mensuel ?.....

Combien de personnes employez-vous dans votre activité ?.....

Avez-vous mis en place une nouvelle activité ? Oui /___/ Non /___/

Sur le plan alimentaire

1. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé des aliments de base (céréales, tubercules, racines) ?
2. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé des légumineuses ?
3. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé des légumes ?
4. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé des fruits ?
5. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé de la viande et/ou des œufs et/ou du poisson ?
6. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé du lait (ou des produits sur la base de lait) ?
7. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé du sucre et/ou du miel ?
8. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé de l'huile ou d'autres graisses ?
9. Au cours des 7 derniers jours, combien de jours votre ménage a-t-il mangé des condiments ?
10. Pensez-vous que votre contribution aux dépenses pour l'alimentation s'est améliorée grâce au projet ? *contribution pas du tout amélioré /___/ contribution un peu amélioré /___/ contribution très amélioré /___/ ne sait pas /___/*
11. Pensez-vous que le projet a permis des changements positifs dans vos habitudes alimentaires ? Oui /___/ Non /___/

Sur le plan sanitaire

2. Avez-vous dépensé pour les soins sanitaires depuis le RAKIS ? 1. Oui /___/ 2. Non /___/
 3. Si oui, qui a bénéficié de ces soins ? enfants /___/ Mari /___/ vous-même/___/ parent/___/ coépouse/___/
- Pensez-vous que votre contribution aux dépenses pour les soins sanitaires s'est améliorée grâce au projet ? *contribution pas du tout amélioré /___/ contribution un peu amélioré /___/ contribution très amélioré /___/ ne sait pas /___/*

Sur le plan vestimentaire

2. Avez-vous dépensé dans l'achat de vêtements depuis le RAKIS ? 1. Oui /___/ 2. Non /___/
 3. Si oui, qui a bénéficié de ces achats ? enfants /___/ Mari /___/ vous-même/___/ parent/___/ autre/___/
- Pensez-vous que votre contribution à l'achat des vêtements s'est améliorée grâce au projet ? *Contribution pas du tout amélioré /___/ contribution un peu amélioré /___/ contribution très amélioré /___/ ne sait pas /___/*
- b- Pensez-vous que RAKIS a permis un changement dans vos habitudes vestimentaires ?
1. Oui /___/ 2. Non /___/

Scolarisation des enfants

2. Avez-vous dépensé pour la scolarité depuis RAKIS ? 1. Oui /___/ 2. Non /___/
 3. Si oui, qui a bénéficié de ces dépenses ? enfants /___/ Mari /___/ vous-même/___/ parent/___/ autre/___/
- Pensez-vous que votre contribution au paiement des frais de scolarité des enfants s'est améliorée grâce au projet ? *contribution pas du tout amélioré /___/ contribution un peu amélioré /___/ contribution très amélioré /___/ ne sait pas /___/*

Impact sur l'autonomisation des femmes

1. Suite au soutien du programme SAGES (p.ex. formations, distribution de kits, soutien à la vente, etc.),
2. Diriez-vous que votre revenu financier provenant de votre activité a augmenté, diminué ou est resté le même ? a augmenté/___/ a diminué/___/ est resté le même/___/ ne sait pas / ne veut pas dire/___/
3. Comment les revenus de votre activité sont gérés : qui décide sur leur utilisation ? : Cogestion : Mon mari/partenaire et moi décidons ensemble sur l'utilisation des revenus que j'ai générés/... /. Gestion autonome partielle /... / Je peux décider (seule) sur l'utilisation d'une certaine partie des revenus que j'ai générés /... /.
4. Avez-vous forcément recours à votre époux pour la satisfaction de vos besoins personnels (Nourriture, pagnes, bijoux, autres) présentement ? Non /... / Oui /... /

Amélioration du statut social de la femme

1. Pensez-vous que grâce au projet votre participation aux décisions au sein de la famille a :
a augmenté/___/ a diminué/___/ est resté le même /___/ ne sait pas /___/
2. Pensez-vous que grâce au projet votre participation active aux activités communautaires (mariage, baptême, funérailles...)
a augmenté/___/ a diminué/___/ est resté le même /___/ ne sait pas /___/
3. Direz-vous que grâce au projet votre respect et considération au sein de la communauté
a augmenté/___/ a diminué/___/ est resté le même /___/ ne sait pas /___/

Guide d'entretien

Identification

Localité : Date : Nombre de personnes :

Nom de la coopérative :

I. UTILITE DU PROJET

- a. Connaissez-vous le projet RAKIS mis en œuvre par OACDES ?
- b. Quelles sont les activités auxquelles vous avez pris part ou bénéficié ?
- c. Quelles sont les impressions et les sentiments que vous avez tirés de ces activités ?
- d. Que pensez-vous de la correspondance entre les actions mise en œuvre par le projet et vos besoins réels (formations, sensibilisation, métiers proposés) ?

II. IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET

- a) Pensez-vous que les actions du projet (Formation, sensibilisation, distribution de kit, etc.) ont permis de résoudre :

les problèmes liés à vos besoins d'existences (nourriture, scolarisation des enfants, santé....)? *(si oui expliquez, si non pourquoi ?)*

les problèmes liés à l'insertion des femmes et personnes handicapé? *(si oui expliquez, si non pourquoi ?)*
- b) Quels changements pouvez-vous relever suite aux actions du projet dans vos familles ?
- c) Quelles sont à votre avis, les changements intervenus dans les relations entre vous et le reste de la communauté ?
- d) Quelles sont les difficultés que vous avez connu avant l'arrivée du projet *(en termes de scolarisation des enfants, de santé, de nourriture, de considération au sein de la famille et communauté etc.)* ?
- e) En quoi le projet a-t-il permis d'améliorer vos conditions de vie ?
- f) Quels sont les changements que vous pouvez relever de façon générale dans vos vies depuis la mise en œuvre du projet ?
- g) Qu'est ce que votre coopérative produit et combien gagne en moyen par an ?
- h) Quelles sont les difficultés que vous rencontrées dans la gestion de vos activités ?

Table des matières

INTRODUCTION	1
Chapitre I : Cadre théorique	3
I. Problématique	3
II. Objectifs de la recherche	4
III. Hypothèse de la recherche	4
IV. Revue de littérature	5
1. La genèse des projets de développement	5
2. Répartition des ONG par secteur	6
a) Secteurs sociaux	6
b) Secteur économique	8
c) Les autres secteurs	9
3. ONG : instrument de développement	10
V. Conceptualisation	12
1. Projet de développement	12
2. Projet	12
3. Développement	12
4. Projet de développement	13
5. Autonomisation financière	13
Chapitre II : Cadre méthodologique	14
I. Approche méthodologique	14
1. Echantillonnage et échantillon	14
2. Technique et outils de collecte	15
3. Déroulement de l'enquête	15
4. Traitement et analyse	15
II. Présentation du cadre d'étude	16
III. Présentation du projet RAKIS	19
1. Contexte et justification	19
2. Description des objectifs	19
3. Résultats attendus	20
4. Population cible	20
5. Bénéficiaires directs	21
6. Partenaires	21
Chapitre III : Résultats de l'étude	23
I. Caractéristiques des femmes étudiées	23
II. Incidence du projet sur les conditions socioéconomiques	24
1. Contribution du projet à l'installation des femmes	25
2. Incidence sur le revenu	28
3. Incidence sur l'épargne	28
4. Incidence du projet sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires	28
a) Incidence sur le plan alimentaire	29
b) Incidence sur le plan sanitaire	29
c) Incidence sur le plan scolaire	30
d) Incidence sur le plan vestimentaire	31
e) Incidence du projet sur le statut social des femmes bénéficiaires	31
f) Incidence sur l'autonomie financière des femmes	32
g) Solidarité lors des événements sociaux	32
h) Relation au sein du foyer	33
Chapitre IV : Discussion des résultats et recommandations	34
I. Discussion des résultats	34
1. Pertinence du projet	34

2.	Efficacité du projet	34
3.	Effet du projet	36
4.	Durabilité du projet.....	37
5.	Gestion et suivi évaluation.....	37
6.	Les obstacles à l'autonomisation financière des femmes	38
II.	Recommandations.....	39
1.	A l'endroit des bénéficiaires	39
2.	A l'endroit de l'OCADES	39
3.	A l'endroit des Services Techniques Déconcentrés.....	39
	Conclusion	40